

**MON QUARTIER
DEMAIN ?**

**PROJET DE
TERRITOIRE**

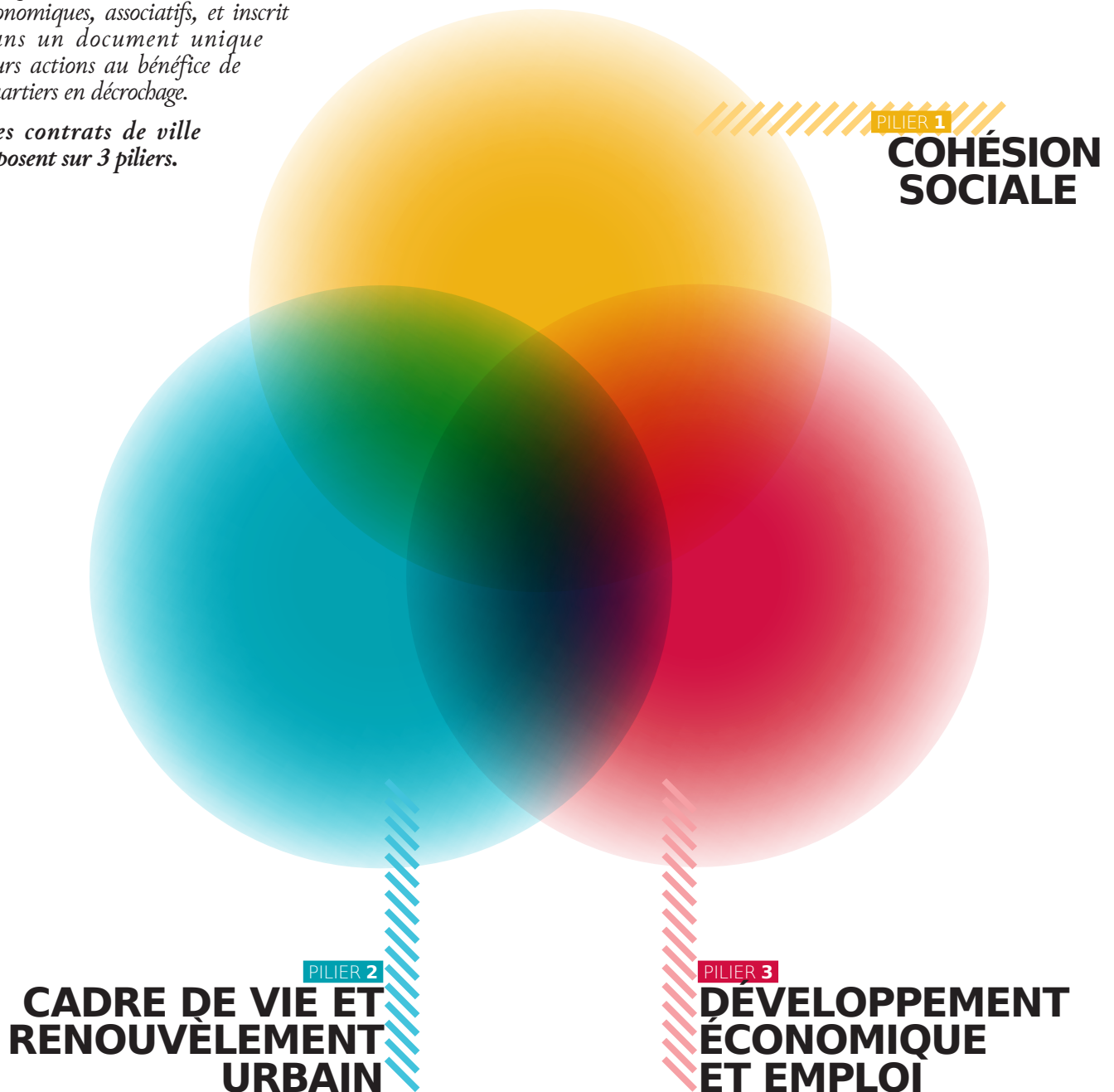
**LYON MERMOZ
2016-2020**

*quartier prioritaire de la politique de la ville
opération de rénovation urbaine (PNRU)
site d'intérêt régional (NPNRU)*

RENFORCER LES CONDITIONS DE REBOND SOCIAL DU TERRITOIRE ET PARACHEVER SON INCLUSION DANS LE RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

La Politique de la ville fédère l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques, associatifs, et inscrit dans un document unique leurs actions au bénéfice de quartiers en décrochage.

Les contrats de ville reposent sur 3 piliers.



PILIER 1

COHÉSION SOCIALE

Éducation

- Enjeu 1 /// Contribuer à la réussite scolaire et prévenir le décrochage »page 12
- Enjeu 2 /// Renforcer l'ouverture socio-éducative et culturelle des enfants »page 14
- Enjeu 3 /// Favoriser la coéducation avec les parents »page 16

Petite enfance

- Enjeu 1 /// Renforcer l'Accompagnement à la Socialisation »page 18

Culture

- Enjeu 1 /// Favoriser la citoyenneté et le pouvoir d'agir des habitants »page 20
- Enjeu 2 /// La Danse, élément patrimonial de développement et de cohésion territoriale »page 22
- Enjeu 3 /// Intégrer un projet artistique dans le cadre des transformations urbaines »page 24

Développement social local

- Enjeu 1 /// Renforcer le pouvoir d'agir des habitants »page 26
- Enjeu 2 /// Pérenniser les actions de lien social et d'accès aux droits comme processus d'inclusion sociale »page 28

Santé

- Enjeu 1 /// Réduire les inégalités sociales et territoriales dans l'accès aux soins et à la santé »page 30
- Enjeu 2 /// Promouvoir la santé avec et pour les habitants »page 32

Prévention Sécurité

- Enjeu 1 /// Renforcer les actions d'accompagnement des publics 12-25 ans »page 34
- Enjeu 2 /// Améliorer la tranquillité publique (y compris dans les espaces résidentiels) »page 36
- Enjeu 3 /// Favoriser la médiation sociale, l'aide aux victimes et la prévention de la récidive »page 38

Sport

- Enjeu 1 /// Développer la pratique sportive »page 40

PILIER 2

CADRE DE VIE ET RENOUVÈLEMENT URBAIN

Renouveau urbain

- Enjeu 1 /// Finaliser la rénovation de Mermoz Nord et étendre cette dynamique au Sud »page 44

Cadre de Vie

- Enjeu 1 /// Améliorer le cadre de Vie à Mermoz Nord »page 46
- Enjeu 2 /// Améliorer le cadre de Vie à Mermoz Sud »page 48

Habitat

- Enjeu 1 /// Rénover l'existant et diversifier L'habitat pour plus de mixité »page 50
- Enjeu 2 /// Permettre une mobilité résidentielle choisie, dans un souci d'équilibre de peuplement »page 52

PILIER 3

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

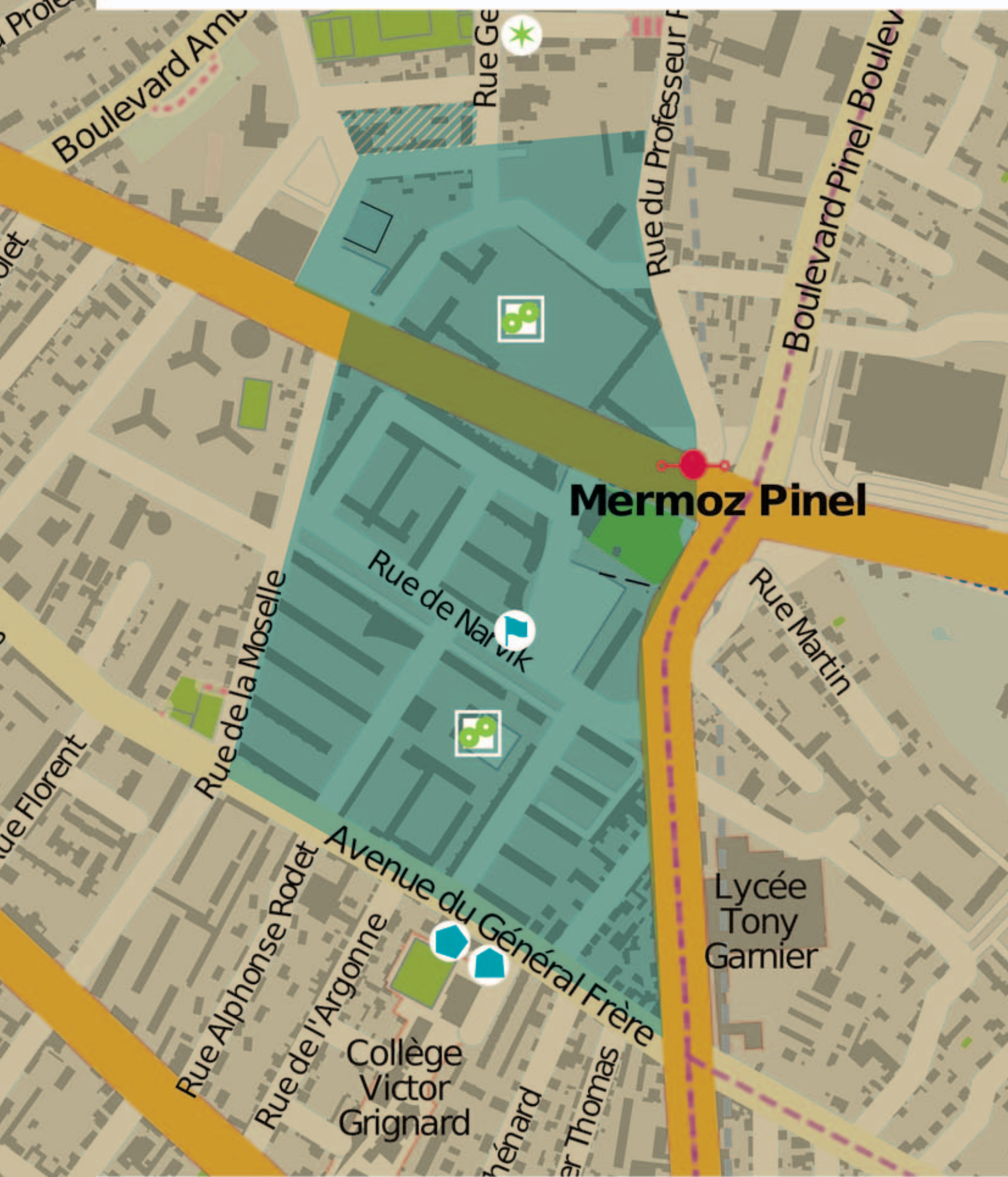
Emploi & Insertion

- Enjeu 1 /// Renforcer l'accueil et l'accompagnement de proximité »page 56
- Enjeu 2 /// Développer le lien entre développement économique local et habitants »page 58
- Enjeu 3 /// Développer la formation et la qualification des publics »page 60
- Enjeu 4 /// Agir sur les difficultés périphériques à l'emploi »page 62
- Enjeu 5 /// Renforcer l'accompagnement des publics »page 64

Développement économique

- Enjeu 1 /// Développer une offre d'accueil aux entreprises attractive »page 66
- Enjeu 2 /// Conforter l'offre commerciale de proximité »page 68
- Enjeu 3 /// Entrepreneuriat et développement d'activités »page 70

MERMOZ



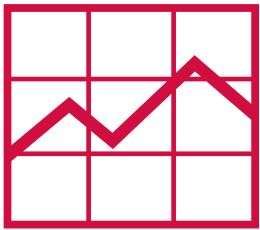
Mermoz Pinel

- ARRÊT DE MÉTRO
- MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
- MDR
- MISSION ENTRÉE-EST

- CENTRE SOCIAL
- MJC
- QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE
- QUARTIER DE VEILLE ACTIVE



3 050 HABITANTS (2011)



50,8% ONT UN EMPLOI
(part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi, RP 2010)

Portrait

Mermoz est situé au sud-est du 8^e arrondissement de Lyon, limitrophe de Bron. Il est composé de deux secteurs distincts au nord et au sud, liés à la coupure formée par l'avenue Jean-Mermoz. Une nouvelle configuration urbaine est apparue à la suite des travaux de rénovation sur le secteur nord du quartier (démolition et reconstruction de logement). Au milieu d'un territoire en pleine transformation, le secteur Sud est confronté à un risque de décrochage et de rupture territoriale : il se dégrade et voit une accentuation de la précarisation. Néanmoins, le quartier est bien pourvu en offre de transport (métro et bus) et en équipements (notamment associatifs).

La singularité de ce quartier se trouvait dans sa



9 600€ REVENU MÉDIAN (2011)



69,4% SANS DIPLÔME
ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC, RP 2010

vocation d'accueil des populations modestes, voire précaires. Les ouvriers et les employés composent encore principalement la population de Mermoz. Outre les bas niveaux de revenu, ceci est couplé à un très faible niveau de qualification, une forte dépendance aux prestations sociales, une certaine fragilité face à la santé... Le fort taux de population immigrée tend à faire de ce quartier un lieu de métissage culturel, jouant sur son fonctionnement social, très fortement assimilé à une identité de village. La population est caractérisée par une présence importante de familles nombreuses (en corrélation au parc de logement à vocation familiale), dont une part est ancienne (plus de la moitié habite dans le même logement depuis 10 ans ou plus).

L'arrivée de nouvelles populations va entraîner une modification sociologique du quartier. L'opération de rénovation urbaine commence à apporter une plus grande mixité sociale.

PANORAMA Moyens disponibles

gouvernance globale

CONTRAT DE VILLE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Comité des financeurs

CONVENTION TERRITORIALE DE LYON

Comité de pilotage

PILIER 1 COHÉSION SOCIALE

dispositifs & groupes de travail

ÉDUCATION

Instances : Comité de suivi de la réforme des rythmes scolaires / Conseil de Vie Périscolaire (écoles)

ÉDUCATION PRIORITAIRE

Réseau d'éducation prioritaire (REP) / Programme de réussite éducative (PRE)

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

Comité de pilotage / Réseau (Ville de Lyon et 8^e) / Groupe technique (bassins de vie)

PETITE ENFANCE

Instances : Groupe Technique Projet social / Dialogue de gestion Ville-Associations

CULTURE

Instance : Commission culture 8^e / Commission culture Mermoz

CHARTRE DE COOPÉRATION CULTURELLE

DISPOSITIF CULTURE POUR TOUS 8^e

MISSION INSERTION CULTURE 8^e

DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

Instance : Dialogue de gestion Ville-Associations

SANTÉ

Instances : Comité de pilotage (Ville de Lyon) / Commission Santé (8^e)

CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE (CLSM) 8^e

ATELIER SANTÉ VILLE (ASV) MERMOZ

2 groupes de travail : santé des mères isolées, isolement des personnes âgées

PRÉVENTION SÉCURITÉ

Instances : Groupe Bailleurs Police / Commission Prévention Jeunesse du 8^e / Coordination territoriale 16-25 ans du 8^e / Comité de pilotage Médiation 8^e

ZONE DE SÉCURITÉ PRIORITAIRE (ZSP)

Cellule de coordination opérationnelle du partenariat (CCOP)

CONSEIL LOCAL SUR LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CLSPD) 8^e

Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD)

SPORT

Offisa8 (Office des Sports du 8^e)

équipements/ressources & acteurs

2 GROUPES SCOLAIRES

1 ÉCOLE MATERNELLE

2 COLLÈGES

2 CRÈCHES

2 CENTRES SOCIAUX

1 MJC

1 RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

5 ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Ébulliscience, Salle Genton, Maison de la Danse, Médiathèque, Institut Lumière

1 PIMMS

1 MDR

1 PROJET DE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE (MSP)

1 CONSEIL DE QUARTIER LAËNNEC-MERMOZ

1 CONSEIL CITOYEN

VOLET DISPOSITIF

Instance de gouvernance

PILIER 2 CADRE DE VIE ET RENOUVÈLEMENT URBAIN

dispositifs & groupes de travail

RENOUVÈLEMENT URBAIN

CONVENTION ANRU & QUARTIER D'INTÉRÊT RÉGIONAL
Comités de pilotage des projets urbains / Groupes techniques des projets urbains

CADRE DE VIE

CONVENTION GSUP
*Commissions cadre de vie : Mermoz Nord et
Mermoz Sud / Diagnostic en marchant*

CONVENTION GLOBALE DE PROPRIÉTÉ (MERMOZ SUD)
Visite propriété

HABITAT

*Instances : Conférence intercommunale du logement
/ Gouvernance spécifique Relogement*

équipements/ressources & acteurs

1 AGENCE DU BAILLEUR
1 POINT CONTACT DE PROXIMITÉ

2 JARDINS PARTAGÉS
ACTION LOGEMENT

CRÉDITS SPÉCIFIQUES

*Subventions des collectivités, abattement de taxe foncière pour les
bailleurs en contrepartie d'actions d'amélioration du cadre de vie*

TVA 5,5%
*QPV Mermoz + 300 m : TVA réduite à 5,5%
pour les opérations immobilières*

PILIER 3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

dispositifs & groupes de travail

EMPLOI & INSERTION

*Instances : Commission d'Insertion d'Arrondissement /
Coordination 16-25 ans du 8^e*

CHARTRE « 300 POUR L'EMPLOI »

CHARTRE « 1000 POUR L'INSERTION »

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Collectif interbailleurs sur les rez-de-chaussée d'activités

équipements/ressources & acteurs

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION 8^e (pôle à Mermoz)

MISSION LOCALE 8^e

AGENCE PÔLE EMPLOI

2 ORGANISMES DE FORMATION 8^e

2 STRUCTURES D'INSERTION PAR
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (SIAE) 8^e

1 ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE 8^e

1 ASSOCIATION D'APPUI À LA CRÉATION D'ENTREPRISE 8^e

12 COMMERCES



LYON MERMOZ 2016-2020

quartier prioritaire de la politique de la ville
opération de rénovation urbaine (PNRU)
site d'intérêt régional (NPNRU)

PRÉAMBULE

UNE ATTRACTIVITÉ NOUVELLE, POUR UN QUARTIER ÉQUILIBRÉ, ACCUEILLANT ET SOURCE D'OPPORTUNITÉS

*Actuel, vivant et beau, Mermoz se renouvelle ! Le nord du quartier fait l'objet d'un programme spécifique de rénovation urbaine. Pour les habitants, c'est **un quartier moderne** qui prend forme.*

*Le projet Lyon Mermoz donne un véritable coup de jeune au secteur ! L'habitat et le cadre de vie sont modernisés : les logements seront tous neufs ou refaits à neuf ; les espaces extérieurs sont complètement repensés et réaménagés. La mixité sociale et l'implantation d'activités économiques dynamisent l'ensemble du secteur. Forte de cette expérience, **cette dynamique va être étendue au Sud.***

*Facile d'accès (station de métro, bus, vélo... et bientôt le tram T6 !), il est doté d'équipements au service de tous : commerces, écoles, piscine, centres sociaux, MJC, Maison du Rhône, centre de santé, associations... **les habitants y trouvent tous les services d'un territoire dynamique.** Grâce à l'énergie de tous, une vie sociale, culturelle et festive prend place dans un cadre de vie redevenu agréable.*

PILIER 1

Mieux dans sa vie, mieux dans son quartier

La formation et la qualification sont des moyens efficaces pour progresser, tant socialement qu'individuellement. À ce titre, la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon est un acteur pivot. Des projets allant dans ce sens seront renforcés.

L'inclusion sociale repose aussi sur l'offre de prestations et d'activités, qui est assez fournie à Mermoz : deux centres sociaux, une MJC, une MDR... Elle sera maintenue et sa cohérence sera recherchée.

Les actes délictueux comme le simple sentiment d'insécurité mettent à mal le « vivre-ensemble ». La sécurité et la tranquillité seront améliorées, notamment dans le cadre de la Zone de sécurité prioritaire (ZSP).

La culture est, elle aussi, un puissant levier de cohésion sociale, d'invention et d'expérimentation d'une vie de quartier riche et enrichissante. Les actions culturelles seront développées, particulièrement celles en lien avec la danse. On veillera en particulier à ce que le projet de renouvellement urbain s'accompagne d'une dynamique artistique (histoire du quartier).

PILIER 2

Mieux vivre à Mermoz... aujourd'hui, demain et après-demain

Commencée à Mermoz-Nord, la rénovation va s'étendre au Sud. Une programmation précise va être définie afin d'assurer une diversification de l'habitat : démolitions, réhabilitations et constructions neuves y seront organisés. Dans le même temps le relogement des personnes concernées devra être mené avec le même

soin qu'au Nord. En particulier les spécificités des ménages devront être prises en compte et les souhaits de relogement dans la proximité devront être satisfaits autant que possible. En effet, le relogement doit représenter une issue positive et une opportunité pour les locataires.

Dans un quartier en renouvellement urbain, le cadre de vie est d'autant plus important. Dans la partie déjà rénovée, au Nord, il s'agit d'assurer un niveau de service optimal en mettant en place et en évaluant les modalités de gestion. Il faut aussi favoriser les occasions de se rencontrer et de s'investir afin de développer le « vivre-ensemble ».

Dans la partie qui n'est pas encore touchée par le renouvellement, il est indispensable de maintenir un niveau satisfaisant de qualité du cadre de vie, de maintenance des bâtiments, voire d'encourager des dispositifs d'auto-réhabilitation. Plus encore, des projets d'amélioration du cadre de vie seront menés. Ils sont à échéance plus immédiate et permettent d'articuler le court et le long terme. Ils peuvent aussi nourrir le projet urbain.

PILIER 3

L'économie et l'emploi au cœur de la mixité

Le développement économique est un appui solide pour la transformation pérenne de Mermoz. Ainsi un bâtiment d'activités et de services de 3 000 m², le Flyer, va voir le jour à Mermoz-Nord. Sa réalisation et sa mise en œuvre sera accompagnée. De même, dans le cadre du projet urbain, l'implantation de nouveaux commerces et de services sera suivie tout au long du projet.

S'appuyant sur ces expériences, la programmation économique de la ZAC Mermoz-Sud sera élaborée afin que l'économie et l'emploi prennent leur place dans la transformation du quartier.

Une attention particulière sera portée à l'insertion sociale et économique des personnes en développant les clauses d'insertion, tant pour les opérations publiques que privées.

PILIER 1

COHÉSION SOCIALE

Éducation /// Petite enfance /// Culture
/// Développement social local /// Santé
/// Prévention Sécurité /// Sport



Le sujet émane de la concertation avec habitants et professionnels

- 2 groupes scolaires classés REP
- 2 collèges - Réflexions non abouties concernant l'évolution du collège Mermoz
- Une carte scolaire qui sépare le territoire QPV en 2 parties distinctes - quasi pas de partenariat entre Ets
- Fin de PRU en cours sur Mermoz Nord / futur PRU Mermoz Sud : évolution démographique et plus de mixité attendue
- + de 1500 enfants scolarisés en 2016 (en hausse)
- Pas de réhabilitation importante des Ets scolaires du secteur (hors Collège Grignard)
- Faible Qualification des publics 15 ans et + non scolarisés sans aucun diplôme = 43,7% (Insee 2011) + Faible Ressources Culturelles (taux enfants âgés de 2 à 16 ans dont le référent ménage a un niveau de diplôme < DNB = 47,8%)
- Projets de réussite éducative depuis 2006

CONTRIBUER À LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Ville de Lyon - PEDT et PRE
État - DRAC et Académie - PTEAC
Académie - Projets de circonscription

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

COPIL PEDT Comité de suivi Réforme Rythmes Scolaires
Conseil de vie périscolaire / Écoles
Réseau PEDT Ville de Lyon/8^e
Group technique PEDT
-Bassin de vie du 8^e

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Parents élèves (et Association de.)
- Ville de Lyon - État / Académie de Lyon - Métropole
- Collèges Grignard et Mermoz - Afev - Ébulliscience
- Centres sociaux et MJC
- Institutions et Acteurs Culturels

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

AMÉLIORER DURABLEMENT LE PARCOURS SCOLAIRES DES ENFANTS


DÉVELOPPER LES SUPPORTS ET PROJETS FAVORISANT L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS

RENFORCER LES MODALITÉS PARTENARIALES DE PRISE EN CHARGE DES PUBLICS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Poursuivre l'amélioration des apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter)
- Développer projets culturels (y compris hors les murs) notamment dans le cadre des PTEAC
- Renforcer l'accès à la culture scientifique
- Réduire les discriminations liées aux parcours scolaires (genre et parcours)

PROGRAMME D' ACTIONS

- Poursuivre les projets d'appropriation de la démarche d'investigation (action de circonscription, classes sciences...)
- Poursuivre les projets facilitant la transition CM²/ 6^e
-  Renforcer l'accompagnement des collégiens à l'obtention d'un stage en 4^e/3^e
- Développer les actions d'accompagnement des «décrocheurs»
- Intégrer durablement les projets du Vendredi après Midi (ACM) dans l'offre péri et extrascolaire
- Poursuivre les démarches d'Aller Vers sur les espaces publics

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Taux de réussite au DNB + Taux en Français / Mathématiques
- Nombre et nature de projets partenariaux
- Nombre et nature des projets de réussite éducative
- Nombre de décrocheurs pris en charge

RENFORCER L'OUVERTURE SOCIOÉDUCATIVE ET CULTURELLE DES ENFANTS

BILAN & DIAGNOSTIC

- Part importante de ménages en précarité socioéconomique
- Problématique d'évitement du collège Mermoz (faible attractivité, image négative...)
- Faible partenariat local (hors ALAE) entre Établissements scolaires et structures d'éducation populaire du territoire
- Résidence Danse réalisée mais fin du dispositif Enfance Arts et Langage (projet culturel de 3 ans pour maternelle)
- Nécessite de réaliser un PTEAC en cohérence avec les orientations culturelles du territoire

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Ville de Lyon (PEDT/ PRE, VVV, TSC...)

Ville de Lyon - Bibliothèque et Médiathèque

État - DRAC et Académie (PTEAC)

Académie - Projets de circonscription

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

COPIL PEDT Comité de suivi Réforme Rythmes Scolaires

Réseau PEDT - Ville de Lyon/8^e

Groupe technique PEDT - Bassin de vie du 8^e

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Parents élèves (et Association de.)
- Ville de Lyon - État / Académie de Lyon - Métropole
- Collèges Grignard et Mermoz - Afev - Ébulliscience
- Centres sociaux et MJC
- Institutions et Acteurs Culturels



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

POURSUIVRE LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS ET PRIVILÉGIANT DES MODES D'INTERVENTION PERSONNALISÉS AUTOUR DE PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Soutenir les projets favorisant la citoyenneté et la laïcité
- Soutenir les projets d'égalité fille/garçon
- Améliorer, diversifier les articulations ALAE/Écoles/Offres extra-scolaire
-  Renforcer et diversifier l'offre culturelle auprès des enfants lors des différents temps de l'enfant

PROGRAMME D'ACTIONS

- Sensibiliser les professionnels et les parents d'élèves à la diversité culturelle
- Réaliser des projets partagés École-s + Partenaire-s mixant les savoirs faire, les rencontres, les mobilités, les lieux de pratique et de valorisation impliquant évidemment les familles
- Renouveler les actions fédératrices inter partenariales (Chap'itre 8, Babel 8.3, usages numériques, Ça me dit en famille...)
- Poursuivre les actions de sensibilisation à la culture scientifique
- Mettre en œuvre un PTEAC associant écoles, parents et acteurs culturels

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre et nature des projets culturels développés
- Nombre et types d'acteurs culturels mobilisés
- Nombre et nature des projets réalisés dans le PTEAC
- nombre de parents mobilisés
- nombre d'actions partagées réalisées Écoles / Partenaires

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

- Existence de lieux d'accueil dans les écoles Pasteur et De-Gouges, projets à renouveler (turn-over animateurs, implication équipe enseignante, peu/pas partenariat avec secteur associatif local...)
- Actions traitant de parentalité portées par les EAJE et structures d'éducation populaire (Centres sociaux et MJC)

FAVORISER LA COÉDUCATION AVEC LES PARENTS

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Ville de Lyon - PEDT
Ville /État /CAF : Dispositifs REAAP/Ouvrir l'école aux parents

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

COPIL PEDT Comité de suivi
Réforme Rythmes Scolaires
Conseils de vie périscolaire / Écoles
Réseau PEDT - Ville de Lyon/8^e
Group technique PEDT
- Bassin de vie du 8^e

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- Parents élèves (et associations)
- Ville de Lyon - État / Académie de Lyon - Métropole
- Collèges Grignard et Mermoz - Afev - Intervenants
- Centres sociaux et MJC
- Institutions et Acteurs Culturels

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ÉLABORER DES MODES DE COOPÉRATION AVEC LES FAMILLES AFIN QU'ELLES ACCOMPAGNENT DURABLEMENT LE PARCOURS SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

VALORISER ET SOUTENIR LES PROJETS CO-CONSTRUITS AVEC LES PARENTS

VALORISER LES ÉCOLES / LIMITER L'ÉVITEMENT SCOLAIRE




OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- contribuer à une meilleure connaissance de l'école et de l'offre développée le Vendredi après-midi
- Développer les actions valorisant le parent (histoire parcours familial, qualification/métier, savoir-faire...)
- Améliorer le suivi scolaire des enfants par un appui particulier aux parents en difficulté langagière
- Accompagner les parents et les enfants dans les usages numériques
- Poursuivre les projets de sensibilisation/formation des parents et professionnels à la lutte contre les discriminations/stéréotypes...



PROGRAMME D' ACTIONS

- Créer une ingénierie spécifique « parentalité » associant les professionnels du territoire pour identifier les besoins (mode de garde, actes de la vie quotidienne, relations écoles, Eaje...)
- Poursuivre les projets favorisant les transitions et l'apprentissage de la vie en collectivité
-  Développer les projets associant parents/enfants (espace jeu, lecture...) et favoriser des temps de rencontres conviviaux (soirée, weekend...)
- Favoriser la création et le développement des LAP en partenariat avec les structures d'éducation populaire et les associations de parents d'élèves
- Développer des projets associant parent/enfant +enseignant/animateur/... (les rythmes biologiques, les apprentissages...)
- Renouveler l'expérience d'atelier d'apprentissage dans les établissements du 1^{ER} et 2nd degré (appropriation des projets d'établissements scolaires, accompagnement au logiciel Pronote...)

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre et nature de projets réalisés
- Création d'un réseau des LAP du 8^e
- Nombre de parents au Conseils de Vie péri scolaire
- Nombre de parents dans la gouvernance des projets

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

- 2 EAJE municipaux + 2EAJE associatifs sur le territoire
- Taux important de familles monoparentales (22%)
- Nombre important de personnes diplômées Asmat sans emploi
- Projet passerelle développé entre l'EAJE du CS Mermoz et école Maternelle De Gouges
- Différents projets portant sur la parentalité ont été développés (MJC, Centres Sociaux...)

ACCOMPAGNEMENT À LA SOCIALISATION

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Contrat Enfance Jeunesse
Convention Ville de Lyon
/ Centre sociaux
PAIPE du 8^e

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Comité de pilotage de la
convention territoriale de Lyon
Comité des financeurs
du Contrat de Ville
Dialogue de gestion
Ville/Associations
Groupe Technique Projet
social Laënnec Mermoz

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- Ville de Lyon (Dev. Territorial-Enfance-Éducation)
- CAF - État / Académie
- Centres sociaux (Mermoz et Laënnec)
- Partenaires de l'ASV Mermoz
- MdEF - Associations



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

MAINTIEN DE L'AMÉLIORATION ET DE L'ADAPTATION DES MODALITÉS D'ACCUEIL DE L'ENFANT AUX BESOINS DES FAMILLES

ACCOMPAGNEMENT À LA STRUCTURATION DE PROJETS PARENTALITÉ FAVORISANT LES TRANSITIONS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Optimiser l'information en direction des parents en matière de diversité de modes de gardes et de lieux de socialisation présents sur le territoire
- Développer les projets permettant les passerelles entre EAJE municipaux et associatifs et écoles maternelles

PROGRAMME D' ACTIONS

- Renforcement des articulations Eaje / école maternelle pour faciliter les transitions
- Amélioration de la fonction d'accueil dans les équipements de proximité (ouverture en horaires week-end à expérimenter, création d'un LAEP...)
- Développement d'un projet parentalité partagé entre acteurs associatifs, Ville, Écoles, CMP... Construire si besoin les passerelles d'accompagnement des familles (CMP, MDR...)
- Poursuivre l'intégration des enfants (et leurs parents) dans les projets artistiques (ex de Résidence Danse) ou de médiation culturelle (jeux, livres...)
- Prioriser la mise en œuvre d'actions de socialisation auprès de parents d'enfants en bas âge
- Accompagner la professionnalisation des publics sur les métiers liés à la Petite enfance

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre et nature de projets réalisés
- Nombre d'habitants concernés

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

- Implication d'institutions culturelles (Médiathèque, Maison de la Danse, Musées) et réalisation de projets avec acteurs locaux et habitants (Projet Prenez Racines, Re-make, Jardins, visites guidées Gadagne)
- Actions culturelles structurantes et existantes sur ces questions : Théâtre du Grabuge

FAVORISER LA CITOYENNETÉ ET LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Ville de Lyon - DAC
Ville de Lyon -Convention
Cadre MJC et Centres Sociaux
Charte de coopération
culturelle 2016/2020
État - Drac
Région - Fiacre

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Comité de pilotage de la
convention territoriale de Lyon
Comité des financeurs
du Contrat de Ville
Commission Culture 8^e
Groupe Technique Projet
social Laënnec Mermoz

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- Ville de Lyon - CAF - État
- Institutions Culturelles
signataires de la Charte
- MJC et Centres sociaux
- Établissements sco-
laires, EAJE...
- Associations Culturelles
(Compagnies, Artistes...)
- Associations d'habitants

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

DÉFI IDENTIFIÉ PAR LES HABITANTS AUTOUR DU VIVRE ENSEMBLE, DE LA MIXITÉ CULTURELLE, DE LA RENCONTRE

VOLONTÉ DE LA PART DE CERTAINS HABITANTS D'ÊTRE D'AVANTAGE, OU DIFFÉREMENT, ASSOCIÉS À LA GOUVERNANCE DES PROJETS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mobiliser les Institutions et Acteurs Culturels dans la création de projets favorisant l'expression des habitants
- Améliorer la gouvernance des projets culturels, y compris les actions déjà existantes (fêtes de quartier...), en associant les habitants sur l'ensemble des temps (concertation pour les attentes, conception, participation, mise en œuvre...)
- Utiliser différents supports culturels et artistiques (lecture, science...), qui encouragent la valorisation de la diversité des pratiques culturelles et artistiques
- Favoriser l'accès aux filières d'enseignement culturel supérieur (conservatoire régional...) et aux métiers de la culture

PROGRAMME D' ACTIONS

- Intégrer représentant du Conseil Citoyen dans la Commission Culture (Mermoz ou 8^e)
- Poursuivre l'accompagnement des Parrains et intégrer de nouveaux habitants au Verger Collectif
- Réaliser l'aménagement du clos Rigal suite processus Prenez Racines) en concertation avec les riverains/usagers/habitants
- Développer les outils de médiation culturelle (livre, jeu...), leur accès, leur intégration dans les projets urbains, éducatifs, parentalité... (nouvel arrêt du Bibliobus à Mermoz, création d'un crossbooking, développement de l'espace jeu)
- Développer les actions dites « sorties culturelles » auprès des publics
- Mettre en œuvre le Projet Dignité et Cafés citoyens de la Maison des passages
- Renforcer des accompagnements de pratiques culturelles (CRA-P, Cocotte, LAB 21...)
- Développer les projets d'animation de la vie locale
- Développer un outil numérique de communication (page Facebook...)

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre d'habitants investis dans le conseil citoyen
- Nombre d'habitants participants aux instances participatives (commission culture, projets...)
- Nombre d'habitants mobilisés par des projets culturels
- Nombre de collectifs / nombre de projets culturels soumis aux dispositifs FIL, FAL...

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

- Implication d'institutions culturelles (Médiathèque, Maison de la Danse, Musées) renforçant les partenariats et le développement de projets avec les acteurs locaux (Acor-danse, Résidences Danse, Babel 8/3...)
- Véritable dynamique Danse sur le territoire (Compagnies créées et présentes, piste en plein-Air, Ateliers, Événementiels...)

LA DANSE = ÉLÉMENT PATRIMONIAL DE DÉVELOPPEMENT ET DE COHÉSION TERRITORIALE

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

- Maison de la Danse
- Ville de Lyon - DAC
- Ville de Lyon -Convention Cadre MJC et Centres Sociaux
- Charte de coopération culturelle 2016/2020
- État - Drac
- Région

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

- Comité de pilotage de la convention territoriale de Lyon
- Comité des financeurs du Contrat de Ville
- Dialogues de gestion Ville/Associations
- Groupe Technique Projet social Laënnec Mermoz
- Commission culture

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- Ville de Lyon - État
- MJC et Centres sociaux
- Maison de la Danse
- Associations d'habitants
- Artistes

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ACCOMPAGNER LES PUBLICS À LA PRATIQUE DANSE-S

DÉVELOPPER LES TEMPS DE VALORISATION (ET Y COMPRIS SUR L'ESPACE PUBLIC) DES PRATIQUES DANSEES DES PUBLICS

FAVORISER LES RENCONTRES (LES SUPPORTS) ENTRE ARTISTES ET HABITANTS

AMÉLIORER L'IMAGE DU QUARTIER ET PARTICIPER À SON RAYONNEMENT (PÔLE DE CENTRALITÉ)



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Réaliser régulièrement des événements Danse mêlant pratiques amateurs et professionnels sur les différents temps de l'année
- ◆ Valoriser la diversité, l'expressivité des pratiques (classique, contemporaine, break...) participant au rayonnement du quartier et à son inscription dans la proximité
- ◆ Consolider les partenariats (Maison de la Danse, Associations d'éducation populaire, Cies de Danse)



PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆ Développer l'intégration des habitants au Festival Acordanse au titre de la gouvernance et de sa mise en œuvre...
- ◆ Adapter le contenu, le format du Festival Acordanse aux évolutions de contexte (pilotage, nouveaux arrivants, intégration de nouvelles pratiques musicales, graphiques...)
- ◆ Poursuivre les expériences de Résidences Danse qui participent à des enjeux de brassage des publics (âges, lieux d'habitation, pratiques...) et de coopération entre les acteurs du territoire
- ◆ Renforcer le partenariat avec la Maison de la danse (formations, expertise, soutien artistique, accueil de nouveaux public...)

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ nombre d'habitants participant à la mise en œuvre du Festival
- ◆ nombre et nature de projets développés
- ◆ Nombre et nature de partenariats réalisés

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

- ♦ Intégration des projets Collages, Lumières, Prenez Racines dans le PRU Zac Mermoz Nord et Remake dans l'aménagement urbain du secteur Sud
- ♦ Nouveaux arrivants sur le territoire
- ♦ Création possible d'un espace de co-working/café associatif dans un bâtiment d'activités tertiaires
- ♦ PRU 2 Zac Mermoz Sud en cours de définition

INTÉGRER UN PROJET ARTISTIQUE DANS LE CADRE DES TRANSFORMATIONS URBAINES

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Convention ANRU
Ville de Lyon - Convention
Cadre MJC et Centres Sociaux
Charte de coopération
culturelle 2016/2020
État (Drac) - Région

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Comité de pilotage
PRU Mermoz
Comité des financeurs
du Contrat de Ville
Charte de coopération
culturelle
Commission culture 8^e
Conseil citoyen et ins-
tances participatives
Groupes de travail par projet

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- ♦ Ville de Lyon - État
- Métropole
- ♦ Habitants - Acteurs locaux
- ♦ Artistes et institu-
tions culturelles



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ARTICULER PROJET URBAIN ET PROJET CULTUREL/ARTISTIQUE : PRENDRE EN COMPTE LES INTERACTIONS ARTISTIQUES POSSIBLES DURANT LES DIFFÉRENTES PHASES DU PROJET URBAIN

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DES PROJETS URBAINS PAR L'EXPRESSION ARTISTIQUE DES HABITANTS

PARTICIPER AU CHANGEMENT D'IMAGE DU QUARTIER

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Intégrer un volet culturel et artistique dans la Convention ANRU du PRU 2 = Mobiliser les acteurs culturels et artistiques dans la définition des enjeux urbains
- Mobiliser les habitants (anciens/nouveaux) et les acteurs culturels dans la définition d'orientations culturelles et artistiques pour le projet urbain, et accompagner à l'appropriation de ces dernières par les différents acteurs du territoire (école, centre social, aménageurs, bailleurs,...)
- Réfléchir aux configurations, aux usages et à l'animation culturelle des nouveaux et futurs espaces publics réalisés (square Dupeyron, clos Rigal, place Latarjet...) pour en permettre l'appropriation
- Privilégier les dynamiques de projets avec les secteurs environnants (Laënnec, La Plaine, Santy, Bron...)

PROGRAMME D' ACTIONS

- Définir un cahier des charges pour organiser concertation spécifique à cette question
- Prendre en compte l'évolution des équipements actuels (MJC, Centre social...) dans la perspective du futur quartier
- Prévoir des projets collectifs en lien avec des artistes pour accompagner le temps du projet urbain (résidences d'artistes ?)
- Développer et structurer des temps festifs dans l'espace public
- Développer des temps conviviaux d'accueil des nouveaux habitants
- Poursuivre la dynamique des jardins sur le quartier, par le lien avec des artistes
- S'appuyer sur un nouveau type d'usagers : étudiants

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Cahier des charges Culture/Convention PRU
- % de crédits accordés dans la Convention PRU (ANRU/État/Métropole/Ville)
- Nombre et nature de partenariats
- - nombre et nature des projets réalisés (accompagnement des populations, objets intégrés...)

- | | | |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre et renouvellement des conventions cadre Ville / Centre sociaux et Mjc • è renforcement partenariat, légitimité et reconnaissance, sécurisation financière et juridique • Structuration du partenariat local entre les 3 équipements renfor- | <p>cée = développement de projets partagés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'instances de concertation (CSP, DEM...) et réalisation d'accompagnements formatifs auprès des associations d'habitants • Dynamique de la vie associative nécessitant d'être ren- | <p>forcée (personnes ressources isolées)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonne participation de la population aux concertations sur projets (Remake, Espaces publics, Aires de jeux...) • Constat d'un très fort taux d'abstention aux élections locales et nationales |
|---|---|---|

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Ville de Lyon - DDT/DSL
Mission Territoriale entrée-Est

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Comité de pilotage de la convention territoriale de Lyon
Comité des financeurs du Contrat de Ville
Dialogues de gestion Ville/Associations
Groupe Technique Projet social Laënnec Mermoz

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Ville de Lyon - Métropole - CAF - État
- Fédérations d'Éducation Populaire
- MJC et Centres sociaux - Associations
- Associations d'habitants



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

INTÉGRER LES HABITANTS DANS LA DÉFINITION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES = PROMOUVOIR LA CITOYENNETÉ + AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

FACILITER ET VALORISER LES INITIATIVES DES HABITANTS

FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN DANS UNE DÉMARCHE D'ÉDUCATION POPULAIRE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Développer des lieux dédiés à l'expression et à l'échange entre habitants/professionnels/élus
- ◆ Soutenir les structures d'éducation populaire dans la sensibilisation des habitants à l'engagement citoyen
- ◆ Développer des formations pour bénévoles associatifs
- ◆ Accompagner les dynamiques d'habitants dans la réalisation de projets et initiatives d'intérêt collectif

PROGRAMME D'ACTIONS

- ◆ Créer et soutenir le Conseil Citoyen
- ◆ Structurer un comité de suivi participatif (PRU Mermoz Sud) articulé avec les instances environnantes (DEM, Commission Culture, Conseil de vie péri scolaire...)
- ◆ Identifier et soutenir les acteurs locaux (Associations et Institutions) à la construction d'instances participatives (sur projet et/ou sur dispositifs...)
- ◆ Consolider les fonctions de lieu ressource pour les habitants (acteurs de l'économie sociale et solidaire...)
- ◆ Communiquer et accompagner les initiatives locales sur les dispositifs d'aides financières (FIL, FAL...)

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nombre d'habitants dans le conseil citoyen
- ◆ Nombre d'habitants aux instances participatives (CSP, Conseil de Vie péri scolaire, commission culture...)
- ◆ Nombre de collectifs / nombre de projets annuels soumis aux dispositifs FIL, FAL...

- Mise en œuvre et renouvellement des conventions cadre Ville / Centre sociaux et Mjc
- Renforcement partenariats, légitimité et reconnaissance, sécurisation financière et juridique
- Développement de projets de droit commun (permanences vie sociales des centres sociaux, Mdr Latarjet...) et spécifiques (Pôle linguistique de proximité, Médiation santé, Formation linguistique dans l'école auprès des parents d'élèves, Pimms, Accompagnement des seniors dans le cadre du relogement PRU...)

PÉRENNISER LES ACTIONS DE LIEN SOCIAL ET D'ACCÈS AUX DROITS COMME PROCESSUS D'INCLUSION SOCIALE

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Ville de Lyon - DDT/
DSL - Dir Éducation
Métropole de Lyon (Mdr) - Ccas

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Comité de pilotage de la
convention territoriale de Lyon
Comité des financeurs
du Contrat de Ville
Dialogue de gestion
Ville/Associations
Groupe Technique Projet
social Laënnec Mermoz
Groupes techniques Suivi
social et Relogement
Groupe de suivi par projets

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Ville de Lyon - CAF - État
- Métropole - Ccas
- Fédérations d'Éducation Populaire
- MJC et Centres sociaux
- Associations habitants
- Bailleurs et Copropriétés
- Autres

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

LUTTER CONTRE LE REPLI CULTUREL EN FAVORISANT LES ÉCHANGES, ACTIONS COLLECTIVES, LES RELATIONS DE SOLIDARITÉ LOCALE

SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES PROJETS QUI FAVORISENT L'AUTONOMISATION DES PERSONNES DANS L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LE CADRE DU PROJET URBAIN DE MERMOZ SUD

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Accompagner les nouveaux habitants dans leur environnement (en particulier Mermoz Nord)
- ◆ Accompagner les collectifs et les dynamiques de locataires dans l'appropriation de leur cadre de vie, dans leurs relations avec les services de droit commun (bailleurs, collectivités...)
- ◆ Développer les lieux de sociabilité
- ◆ Poursuivre les actions de médiation sociale favorisant l'accès aux services de droit commun
- ◆ Développer des projets spécifiques d'accompagnement de publics fragilisés (personnes âgées, isolées, ne maîtrisant pas la langue...)

PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆ Soutenir et former les associations de locataires et copropriétaires (rencontre avec les acteurs du quartier, les représentants institutionnels, présentation du quartier, de l'arrondissement, de la ville...)
- ◆ Créer les conditions et modalités d'un accompagnement social au relogement (pour les familles concernées) partagé entre les différents acteurs professionnels
- ◆ Renforcer la fonction d'accueil des équipements de proximité (nouvelles modalités = ouverture en horaires week-end présence sur les espaces publics...) (nouveaux projets = café social...)
- ◆ Accompagner la structuration des lieux de sociabilité/d'accès aux droits existants et nouveaux (LAP écoles, permanences de l'association Vivre Ensemble, Accueil EAJE, relogement, café social...)

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nouvelles modalités d'accès aux droits réalisées
- ◆ Nombre et nature de projets d'accès aux droits
- ◆ Nombre d'habitants par projets

- CMU Complémentaire (ARS 2014) : 30,6% (9,8% Lyon)
- ALD - Affections de Longue Durée (ARS 2014) : 17,1% (13,7% Lyon)
- Recours spécialistes (ARS 2014) : 19,2% (39% Lyon)
- Depuis 2009, partenariats et actions développés autour

- des personnes âgées et des femmes isolées (18 partenaires)
- Rencontres de tous les partenaires œuvrant pour ces publics (40 structures), meilleures orientations et prises en charge coordonnées (300 habitants)
- Ingénierie dédiée à la création d'une Maison de Santé Pluri professionnelle (MSP) depuis 2010

- Création d'un poste médiateur de réseau du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) 8^e-3^e en 2012
- Mise en place de permanence hebdomadaire de médiation santé depuis 2012
- Poursuite de l'action d'accompagnement de personnes âgées MobiSeniors (Régie Euréqua)

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DANS L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA SANTÉ

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Financiers : Ville de Lyon (délégation santé), ARS Auvergne Rhône-Alpes
Humains : Ville de Lyon (Mission santé, Direction de l'Éducation, Mairie de Lyon 8^e, CCAS Lyon 8^e), Métropole de Lyon, CARSAT, CPAM Centre d'examen de santé, Hôpital Édouard Herriot, Grand Lyon Habitat

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

COPIL Santé (Ville de Lyon)
Commission Santé Lyon 8^e
CLSM 8^e
Atelier Santé Ville Mermoz

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Préfecture - Ville de Lyon - ARS - CPAM - DRDJSCS - CCAS - MDR, CARSAT
- Associations
- Professionnels libéraux (médicaux et para médicaux)
- Hôpitaux publics et privés

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

RENFORCER L'ACCÈS À LA PRÉVENTION, AUX DÉPISTAGES, AUX DROITS ET AUX SOINS PAR DES ACTIONS DE MÉDIATION

AMPLIFIER L'OFFRE DE SOIN LIBÉRALE DE PREMIERS RECOURS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Poursuivre les partenariats entre acteurs sanitaires, sociaux et médicosociaux favorisant le recours aux offres de Droit Commun
- ◆ Favoriser la mobilité, le lien social et l'accès à la santé des personnes âgées et des mères isolées
- ◆ Accompagner la mise en place d'une MSP

PROGRAMME D'ACTIONS

- ◆ MobiSeniors (Régie de quartiers Euréqua)
- ◆ Médiation santé (ADES 69)
- ◆ Poursuite des groupes de travail Atelier Santé Ville, Personnes âgées et Mères isolées (mutualisation des actions menées par les structures au bénéfice d'une approche globale)
- ◆ Suivi de la mise en place d'une MSP (locaux, subventions d'investissement)
- ◆ Actions menées par le CLSM 8^e

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nombre d'actions mises en place
- ◆ Nombre de personnes impliquées dès l'élaboration du projet
- ◆ Nombre de permanences de médiation
- ◆ Nombre de personnes touchées

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

- CMU Complémentaire (ARS 2014) : 30,6% (9,8% Lyon)
- ALD (ARS 2014) : 17,1% (13,7% Lyon)
- Recours spécialistes (ARS 2014): 19,2% (39% Lyon)
- Actions de promotion de la santé, dont en 2015

PROMOUVOIR LA SANTÉ AVEC ET POUR LES HABITANTS

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Financiers : Ville de Lyon (délégation santé), ARS Auvergne Rhône-Alpes
Humains : Ville de Lyon (Mission santé, Direction de l'Éducation, Mairie de Lyon 8^e, CCAS Lyon 8^e), Métropole de Lyon, CARSAT, CPAM Centre d'examens de santé, Hôpital Édouard Herriot, Grand Lyon Habitat

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

COFIL Santé (Ville de Lyon)
Commission Santé Lyon 8^e
Conseil Local de Santé Mentale Lyon 8^e
Atelier Santé Ville Mermoz

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- Préfecture - Ville de Lyon - ARS - CPAM - DRDJSCS - CCAS - MDR, CARSAT
- Associations
- Professionnels libéraux (médecins et para médicaux)
- Hôpitaux publics et privés



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

DÉVELOPPER LES DÉMARCHES PARTICIPATIVES

RENFORCER LES ACTIONS SUR LE BIEN-ÊTRE ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ

AMÉLIORER LES COMPÉTENCES DES HABITANTS ET DES PROFESSIONNELS EN MÉTHODOLOGIE DE PROJET PARTICIPATIF EN SANTÉ

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ♦ Mettre en place des actions de promotion de la santé avec des habitants, en réponse à leurs besoins et attentes
- ♦ Élaborer des formations sur les démarches participatives en santé

PROGRAMME D'ACTIONS

- ♦ Formation partagée en méthodologie de projet participatif en santé
- ♦ Actions avec / auprès des mères et des personnes âgées isolées
- ♦ Actions menées par le CLSM 8^e

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ♦ Nombre d'actions mises en place
- ♦ Nombre de personnes impliquées dès l'élaboration du projet
- ♦ Nombre de personnes touchées

RENFORCER LES ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ACCOM- PAGNEMENT DES PUBLICS 12-25 ANS

BILAN & DIAGNOSTIC

- Quartier inscrit en ZSP (2015), aggravation visible du trafic de stupéfiants sur l'espace public / usage public + sentiment d'insécurité (Cf. EEH)
- Création groupe Bailleur / Polices (suite mise en œuvre ZSP)
- Poursuite de l'ingénierie Coordination territoriale 16/25 ans (intégration PJJ notamment) + Actions poursuivies : jobs été, VVV, chantiers, dispositif Tranquillité Bailleur, IS en commissariat, médiation sociale(Altm)
- Qualification des publics demeure préoccupante : la part des 15 ans et + non scolarisés sans aucun diplôme = 43,7% (Insee 2011)

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

État - FIPD
Ville de Lyon - DRH
/ DSP / Sports
CIO - Mission Locale / MdEF

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Comité des financeurs
du Contrat de Ville
CLSPD 8^e
Commission Prévention
Jeunesse
Coordination territoriale
16/25 ans

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Adsea - Mission Locale - PJJ - Centres sociaux - MJC - ALTM
- MdEF - Unis Cités - Maison de Justice, Établissements scolaires...



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES




DÉVELOPPER LES PROJETS D'ACCOMPAGNEMENT À L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES PUBLICS 16/25ANS

APPORTER DES RÉPONSES INDIVIDUALISÉES AUX JEUNES ET AUX PUBLICS VULNÉRABLES AU TRAVERS D'ACTION DE PRÉVENTION SOCIALE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Adapter les moyens d'intervention de la prévention spécialisée et des acteurs socio-éducatifs
- ◆ Adapter l'offre socio-éducative pour les jeunes 11/16 ans
- ◆ Développer les actions de prévention en milieu scolaire
- ◆ Développer les programmes d'actions de type coaching auprès des jeunes 16/25 ans

PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆  Accompagnement et formation des collectifs d'habitants aux enjeux concernant la jeunesse et la prévention
- ◆ Promouvoir les postures d'Aller Vers et repérage des personnes en situation d'errance dans les espaces publics
- ◆  Diversifier la nature/supports des actions d'animations pour les 11/16 ans (chantier loisir, camps, rencontres intergénérationnelles...) (actions de sensibilisation à la citoyenneté, aux addictions...) et de prévention pour les jeunes adultes (chantiers éducatifs, Jobs Été, nouveau départ...)
- ◆ Améliorer la concertation amont et visibilité des actions menées par les bailleurs avec les publics jeunes auprès des résidents (ex : Chantier)
- ◆ Améliorer l'offre d'activité par l'accès aux équipements locaux
- ◆ Développer les échanges entre jeunes habitants
- ◆ Poursuivre l'ingénierie partenariale 16/25 ans du 8^e
- ◆  Renforcer la communication sur les offres existantes

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nombre de personnes selon typologie d'actions
- ◆ Nombre et types de partenaires mobilisés

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

- Dispositif Tranquillité inter bailleurs depuis 2007 (parties privatives)
- Dispositif de médiation sociale en 2009 sur Mermoz nord (PRU) (espace public) puis évolution de la palette (actions partenariales, veille technique, gestion conflit voisinage...) et du secteur d'intervention (Mermoz sud en 2010)
- Quartier inscrit en ZSP en 2014
- Création groupe Bailleur / Polices

AMÉLIORER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE (Y COMPRIS DANS LES ESPACES RÉSIDENTIELS)

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Polices Nationale et Municipale
Ingénierie ZSP
Ville de Lyon - DSP

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

STSPD de la CLSPD 8^e
CCOP - Groupe Bailleurs Police

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- Bailleurs
- Polices + DCPP
- Ville / DSP
- Associations (Centre social, comité de locataires...)

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES




FAVORISER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ

RÉDUCTION DES ACTES DE DÉLINQUANCE ET D'INCIVILITÉS COMMIS SUR LE QUARTIER

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Poursuivre la médiation sociale sur les espaces publics et/ou résidentiels
- Faciliter les échanges d'informations Bailleurs Police Acteurs Associatifs et Institutionnels
- Agir contre les occupations gênantes et abusives des parties communes et des espaces extérieurs
- Agir contre les incivilités liées aux comportements (tags, encombrants, nuisances sonores, rodéos, stationnement abusif)

PROGRAMME D' ACTIONS

- Lutter contre les occupations abusives des espaces publics et privés (sécurisation des halls et pieds d'immeubles / principe de résidentialisation en aménagement)
-  Renforcer la sensibilisation des résidents à l'interpellation réactive des services secours (Police) en cas de nuisances
-  Développer les rappels au bail et les rappels à l'ordre en mairie pour les auteurs d'incivilités
- Informer les habitants des actions engagées pour lutter contre les nuisances (le coût par locataire par exemple...)
- Poursuivre les articulations entre services GSUP et Tranquillité
- Penser / Aménager (prévention situationnelle) les différents espaces (public/privé) pour limiter les nuisances et mauvais usages (éclairage, mobilier urbain...),
-  Augmenter le nombre de passage de la Police, favoriser les rencontres entre policiers et professionnels du quartier

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Évolution du sentiment de sécurité des habitants (EEH)
- Évolution des effectifs de Police et passage de ces derniers sur l'espace public et dans les établissements (commerces, centre social, MdeF...)
- Nombre et types d'actions réalisées
- Nombre d'appel au 17 (n° d'urgence), au n° vert du Bailleur
- Évolution du nombre de faits délictueux

- Dispositif de médiation sociale en 2009 sur Mermoz nord (PRU) (espace public) puis évolution de la palette (actions partenariales, veille technique, gestion conflit voisinage...) et du secteur d'intervention (Mermoz sud en 2010)

FAVORISER LA MÉDIATION SOCIALE, L'AIDE AUX VICTIMES ET LA PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Polices Nationale et Municipale
Ingénierie ZSP
Ville de Lyon - DSP
État - Fipd

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

STSPD de la CLSPD 8^e
CCOP - Groupe Bailleurs Police

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Bailleurs
- DCCP - MJD - ALTM
- AMELY...
- Associations (Centre social,
comité de locataires...)



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

APPORTER DES RÉPONSES INDIVIDUALISÉES AUX JEUNES ET AUX PUBLICS VULNÉRABLES AU TRAVERS D'ACTION DE PRÉVENTION SOCIALE, DE PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE, D'AIDE AUX VICTIMES ET D'ACCÈS AUX DROITS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Mobiliser les actions de prévention de la récidive, notamment auprès du public 16/25 ans
- ◆ Accompagner les femmes victimes de violences
- ◆ Renforcer l'information et l'accompagnement des habitants des établissements d'accès aux droits et d'aide (Maison de Justice et du Droit, Mairie, Commissariat...)

PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆ Expérimentation de la médiation scolaire par les pairs pour la résolution des conflits entre élèves
- ◆ Mobilisation de la médiation sociale pour la résolution des conflits de voisinage
- ◆ Formation des acteurs locaux aux violences faites aux femmes

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nombre et types de bénéficiaires /projets mis en œuvre
- ◆ Nombre de retours d'informations des partenaires
- ◆ suite à une mise en relation
- ◆ Nombre de médiations effectuées suite à une
- ◆ situation évoquée en Point Police
- ◆ Nombre de victimes accueillies et accompagnées
- ◆ Nombre et types d'actions d'accompagnement mises
- ◆ en œuvre en direction des femmes victimes de
- ◆ violences

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

- ♦ Nombreux équipements sportifs en proximité : Piscine municipale, Gymnase Cavagnoud, Gymnases scolaires, City stade, 2 clubs et terrain de foot, 1 aire de danse
- ♦ Fermeture de la salle de remise en forme
- ♦ Pas de Diagnostic de la pratique sportive (activités et besoins) des habitants mais...
- ♦ ...des freins constatés (coût, diversité, accessibilité équipements...)

DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Dispositif Ticket Sport Culture
ALAE Municipaux / Divertisport
Équipements scolaires
Métropole - Collèges
Ville de Lyon (D Sports)

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Comité de pilotage de la
convention territoriale de Lyon
Comité des financeurs
du Contrat de Ville
OFFISA 8^e
Groupe ad hoc à constituer ?

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- ♦ Ville de Lyon (DS/DDT/DED
- État (DDCS) - Métropole
- ♦ Fédérations sportives
- ♦ MJC - Centres sociaux
- Sport dans la Ville -
Associations sportives
- ♦ Associations d'habitants

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL (VILLE/ÉTAT/COMITES)

AMÉLIORER L'OFFRE SPORTIVE POUR LES POPULATIONS

UTILISER LE SPORT DANS LES PARCOURS D'APPRENTISSAGE, DE FORMATION ET D'EMPLOI

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- faciliter l'accès à l'offre sportive en temps scolaire et extrascolaire
- développer une offre ludique dans les espaces publics et collectifs
- améliorer les collaborations entre les professionnels de l'Éducation populaire et les clubs sportifs
- renforcer la cohérence de l'offre de loisirs sur le territoire (modalités d'inscription, pratique tarifaire, temporalité de l'activité...)

PROGRAMME D' ACTIONS

- Initier à la pratique sportive et à la découverte d'activités les enfants (1^{ER} et 2nd degré) sur les trois temps
-  Développer l'utilisation des équipements sportifs des établissements scolaires (par les associations, clubs...)
- Maintenir une offre de pratique en proximité (city stade...)
-  Développer des activités sportives pour des typologies de publics spécifiques (personnes âgées, enfants...)
- Accompagner les clubs sportifs (formation bénévoles, appui construction projet...)

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre de projets partenariaux
- Nombre de mise à disposition réalisée
- Nombre éducateurs sportifs issus du QPV
- Évolution du nombre de licenciés QPV dans les clubs sportifs
- Nombre et nature de sports pratiqués (Enquête - Écoute Habitants)

PILIER 2

CADRE DE VIE ET RENOUVELEMENT URBAIN

Renouveau urbain /// Cadre de Vie /// Habitat



Le sujet émane de la concertation avec habitants et professionnels

- | | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Ensemble d'habitat social (1 472 logements) construit entre 1957 et 1966 situé en Entrée est de Lyon • La démolition de l'auto-pont et l'aménagement de l'avenue Mermoz a rendu possible la réalisation d'un projet de requalification urbaine global • Un Secteur Sud de Mermoz déqualifié, en grande difficulté, en | <p>rupture avec son environnement nécessitant une intervention urbaine et sociale conséquente</p> <ul style="list-style-type: none"> • 972 logements répartis en 21 immeubles R+4 - 100% de LLS - propriétaire Grand Lyon Habitat • Une intervention PRU portant sur la partie Nord du quartier Mermoz composé de 500 logements sociaux : • Démolition de 318 | <p>logements sociaux (sur 500 existants) et reconstruction de 400 logements, 570 logements à terme dont 51% de logements sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une antenne du centre social, implantation de 4 000 m² de commerces et de services • Création de deux places publiques, une large promenade, un square et des voiries paysagères |
|---|--|--|

FINALISER LA RÉNOVATION DE MERMOZ NORD ET ÉTENDRE CETTE DYNAMIQUE AU SUD

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- PTZ+ (prêt à taux zéro), Aides à la pierre
- TVA à taux réduit et Plan 3A de la métropole de Lyon
- Opération de ZAC portée par la métropole avec financement du déficit par les collectivités
- Opérations sur les équipements portées par la ville
- Fonds propres du bailleur GLH pour le projet sur ses logements
- Contrat de plan État / Région
- Crédits CDC Conférence intercommunale du logement

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

- Mission entrée Est,
- Comité de pilotage des NPRU en projet d'intérêt régional
- Comité de pilotage du projet NPRU de Mermoz sud
- Futur Comité de pilotage de la ZAC métropolitaine
- Conseil d'administration de GLH

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Métropole DDUCV, direction de l'aménagement
- Métropole DDUCV, direction de la politique de la ville
- DDT du Rhône
- ANRU
- Région Auvergne Rhône Alpes
- Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain et Direction du développement territorial
- Grand Lyon Habitat

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

REDONNER UNE NOUVELLE ATTRACTIVITÉ À CE QUARTIER DU 8^E ARRONDISSEMENT DE LYON PAR LA DENSIFICATION DE SON TISSU URBAIN, LA DIVERSIFICATION DE SON PARC DE LOGEMENTS ET LA MIXITÉ DES FONCTIONS DANS UN CADRE DE VIE ATTRACTIF

VALORISER PAR SON PAYSAGE ET LA QUALITÉ DES BÂTIMENTS, CETTE ENTRÉE DE VILLE STRATÉGIQUE DE LA MÉTROPOLE DE LYON DANS L'AXE DE LA PORTE DES ALPES À PARTIR DE GENÈVE, GRENOBLE OU CHAMBERY (AGRAFE URBAINE AVEC BRON PARILLY)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Densifier et diversifier l'habitat : de 100% à environ 50% de logements sociaux
- ◆ Ouvrir et désenclaver le quartier
- ◆ Assurer la continuité des maillages urbains entre Mermoz Nord et Mermoz Sud autour du futur axe de transport en site propre T6 (Debourg / hôpitaux Est)
- ◆ Structurer la façade Sud de l'avenue Mermoz pour modifier l'image du quartier
- ◆ Adapter le parc existant aux besoins des habitants, améliorer ses performances énergétiques et son environnement par le biais de réhabilitations et résidentialisations
- ◆ Requalifier les espaces publics, supports de lien social

Les moyens mis en œuvre à l'échelle du projet d'ensemble :

- ◆ Un projet d'ensemble entre le nord et le sud, des projets publics mais aussi privés (ilots Casino et G Lafayette sur Bron)
- ◆ La recomposition d'un tissu urbain dans l'épaisseur du quartier
- ◆ Une mutation significative de la façade Sud de l'avenue Mermoz : barres I et O, CROUS...
- ◆ Un quartier mieux desservi : le tramway T6 à l'horizon 2019

PROGRAMME D'ACTIONS

- ◆ 2 opérations anticipées dans le cadre du protocole d'accord précédent la convention à venir : démolition du bâtiment I, démolition partielle et réhabilitation du bâtiment O.
- ◆ Poursuite des études pour affiner le projet urbain global et définir un phasage pour la convention avec l'ANRU.
- ◆ Projet de création d'une opération d'aménagement à l'échelle de l'ensemble du quartier sud : aménagement d'espaces publics et de voiries, création de nouveaux ilots résidentialisés pour un habitat densifié et diversifié (du logement social neuf ou réhabilité à l'accession sociale ou neuve ou du locatif libre à intermédiaire), évolution des équipements publics.
- ◆ Lancement d'un projet patrimonial à l'échelle de l'ensemble des bâtiments de GLH : relogements, démolitions, constructions nouvelles, réhabilitations lourdes ou plus légères, résidentialisations dans le cadre de la convention avec l'ANRU.
- ◆ Informations sur le projet dans le cadre de réunions publiques présenter la ZAC et le projet long terme

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ En cours de définition dans le cadre de la préparation de la convention avec l'ANRU

- Renouveau urbain en cours : livraison d'environ 200 logements sociaux en 2013 et d'espaces publics appréciés (square Valadon, place Sangnier)
- Sentiment de sécurité plus important avec notamment l'instauration de la ZSP (2014). Les occupations de parties communes et trafic de stupéfiants teintent encore l'image du quartier, de manière cyclique.
- Création d'un collectif de locataires, en relation régulière avec le bailleur, mais peu représentatif
- Antenne du Centre Social Laennec, source de lien social et d'animations de proximité (travaux d'extension finalisés en 2016)
- Difficultés à « faire quartier » en dépit d'actions comme Prenez-Racines, ou la MOS menée par le bailleur sur Charlie ayant permis une bonne mise en lien entre voisins.
- Communication insuffisante sur le projet urbain. Vision du projet urbain à moyen / long terme n'est pas appropriée.
- Vigilance sur la propreté des espaces extérieurs par visites propreté (depuis 2014)

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE SUR MERMOZ NORD

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

GLH
Services gestionnaires : dir propreté et dir espaces verts
Ville de Lyon (ingénierie mission entrée-Est)

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Métropole (DA) - Ville de Lyon (DSP)
MJC et centre social
GLH

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- GLH - ALTM - Associations (MJC, Centre Social, Collectif de locataires)
- Polices Nationale et Municipale
- État : DDT du Rhône, Préfecture

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

RÉPONDRE AUX ENJEUX D'ACCUEIL ET DE VIVRE ENSEMBLE LIÉS À L'ARRIVÉE IMPORTANTE DE NOUVEAUX MÉNAGES

RENFORCER L'APPROPRIATION DU PROJET ET DES MUTATIONS EN COURS

AGIR POUR UNE DIMINUTION DES TRAFICS DE STUPEFIANTS ET DES OCCUPATIONS DE PARTIES COMMUNES

ENJEUX DE GESTION DU NOUVEAU QUARTIER : PROPRETÉ, DÉMARRAGE DE LA COLLECTE...


OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Accueillir les nouveaux arrivants et développer une communication privilégiée.
- ◆ Améliorer le lien entre ancien et nouveaux habitants
- ◆ Porter une attention particulière sur la capacité des espaces à vocation publique (square, clos Rigal et verger) à être vecteur de lien social.
- ◆ Renforcer la sensibilisation à la transformation urbaine, informer les habitants régulièrement sur l'avancée du projet urbain.
- ◆ Agir pour une diminution des trafics en mobilisant les moyens de la GSUP et les acteurs de la tranquillité
- ◆ Rester vigilant sur les nuisances en phase travaux, tout en améliorant l'information du voisinage
- ◆ Organiser d'avantage de temps festifs pour tous les âges sur les espaces publics
- ◆ Fortifier et diversifier le collectif de locataires pour le re-légitimer aux yeux des habitants

PROGRAMME D' ACTIONS

Le programme d'action sera défini dans le cadre des ateliers cadre de vie menés en 2016.

Actions identifiées :

- ◆ Temps fort d'accueil des arrivants en 2017
- ◆ Information sur le projet urbain à l'automne 2016 dans le cadre des journées du patrimoine
- ◆  Améliorer le lien actuel entre les habitants du quartier en « faisant ensemble » le temps d'accueil.
- ◆ Aménager en concertation avec les habitants le clos Rigal
- ◆ Réunion de démarrage de la collecte avec la Dir Propreté et les gestionnaires des résidences livrées.
- ◆ Ateliers d'aide à la gestion des copropriétés de Mermoz Nord

INDICATEURS DE RÉSULTAT

Les indicateurs seront bâtis en lien avec le plan d'action.

- Remise en état des parties communes des bâtiments achevée en 2015
- Amélioration de la qualité des espaces extérieurs autour du centre social Mermoz
- Création de parcelles de jardin collectif et pédagogique, et amélioration de leur gestion
- Un quartier comportant un vivier associatif, démontrant une certaine volonté des habitants à participer à la vie de leur quartier.
- Une équipe en agence glh particulièrement réactive
- Amélioration de la propreté des espaces extérieurs, sensible depuis la mise en place de la convention propreté.
- Des réponses réactives en termes de gsup face à des problématiques de tranquillité

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE SUR MERMOZ SUD

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

GLH
Services gestionnaires : dir propreté et dir espaces verts
Ville de Lyon (ingénierie Mission entrée-Est)

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Métropole (DA)
MJC et centre social
GLH
Association Vivre ensemble

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

GLH - ALTM
Associations (MJC, Centre Social, Clarté, Collectif de locataires / vivre ensemble...)
Police nationale – Police municipale Ville de Lyon / DSP
État : DDT du Rhône, Préfecture



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

INTÉGRER LES ENJEUX DE GESTION ET D'AMÉNAGEMENTS COURTS TERME COMME PARTIE INTÉGRANTE DU PROJET URBAIN DE MERMOZ.

MOBILISER DES VECTEURS DE COMMUNICATION EN PROXIMITÉ POUR ASSURER UNE CONTINUITÉ DU LIEN AVEC LES HABITANTS SUR LE PROJET URBAIN

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES DEMANDES ASSOCIATIVES, IMPLIQUÉES DANS DES PROJETS D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

POURSUIVRE LA DYNAMIQUE ENGAGÉE AUTOUR DES JARDINS AFIN D'EN FAIRE UN LIEU DE RENCONTRE, DE PARTAGE ET UNE SOURCE D'EMBELLISSEMENT DU QUARTIER

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Définir les travaux devant être prioritairement menés à court terme
- ◆ Dans le cadre d'une convention propreté maintenir l'exigence de résultat sur la propreté des espaces extérieurs
- ◆ Envisager les modalités d'association des habitants aux études : diagnostics d'usage, résidentialisation, aménagements d'espaces extérieurs...
- ◆ Soutien au développement du comité de locataire représentatif en lien régulier avec le bailleur et interlocuteur du projet urbain
- ◆ Engager l'accompagnement à la transformation urbaine auprès des écoles, collège et équipements (mjc / centre social)
- ◆ Définir l'importance des jardins partagés comme élément du projet urbain.

PROGRAMME D'ACTIONS

Le programme d'action sera défini dans le cadre des ateliers cadre de vie menés en 2016.

Quelques actions ciblées :

- ◆ Réduire les stationnements sauvages (mail Narvik) et la circulation dangereuse
- ◆ Partenariats avec l'association « vivre ensemble » sur l'action réduction des volumes de pain.
- ◆ Organiser des visites propreté élargies aux habitants
- ◆ Réunion personnels de proximité annuelle
- ◆ Ateliers pédagogiques sur l'école Pasteur en lien avec le projet urbain

INDICATEURS DE RÉSULTAT

Les indicateurs seront bâtis en lien avec le plan d'action.

- Mermoz Nord : la diversification de l'habitat est bien engagée dans le cadre du PNRU1. Les démolitions, les réhabilitations et le relogement ont été menés à bien, dans le respect du choix des ménages.
- Les livraisons neuves en accession s'étaleront sur 2016-2018. Le quartier offrira en 2018 : 570 logements et 52% de logements sociaux.
- Mermoz sud est composé de 972 logements sociaux des années 60 - soit 12% du parc social de l'arrondissement. Les logements sont parmi les moins cher de Lyon (4,7€ TTC/m² de SHAB). Ils sont petits (faux types). Typologie : ¼ par type du T2 au T5. Malgré une réhabilitation menée par tranche dans les années 90 - début 2000, les logements sont dans un état médiocre (diagnostic technique réalisé fin 2014 par GLH)
- En matière d'habitat, les habitants attendent une diversification semblable à celle conduite au Nord. Ils expriment leur besoin d'amélioration des logements
- Mermoz Sud fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain d'intérêt Régional.

RÉNOVER L'EXISTANT ET DIVERSIFIER L'HABITAT POUR PLUS DE MIXITÉ

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Plateforme éco-rénovation Métropolitaine
Aides de l'ANAH
Aides à la réhabilitation dans le parc social
PTZ+ et Tva réduite
Plan 3A Métropole / ville de Lyon

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Conférence intercommunale du logement
Gouvernance projet urbain : GT habitat et GT projet urbain
Gouvernance spécifique pilotage et suivi du relogement.
GLH : service mobilités résidentielles
GLH, dir de la clientèle, pour les orientations d'attribution et le suivi du peuplement
Action logement

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Métropole direction de l'aménagement
- Métropole direction de l'habitat et du logement
Ville de Lyon - Service habitat
- Grand Lyon Habitat / Promoteurs / ANAH
- DDT du Rhône
- ANRU



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

AU NORD, POURSUIVRE LE TRAVAIL SUR LA PROGRAMMATION HABITAT (TYPOLOGIE, PRIX) ET L'ANALYSE ARCHITECTURALE DES PROJETS

DÉFINIR UN VOLET HABITAT DU PROJET URBAIN DE MERMOZ SUD QUI RÉPONDE DE MANIÈRE ÉQUILIBRÉE À L'ENJEU DE MIXITÉ (OFFRE NEUVE) ET AUX BESOINS DE RÉHABILITATION

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Finaliser la stratégie globale d'intervention sur le parc de GLH en lien avec les contraintes et enjeux du RU.
- ◆ Définir les bâtiments réhabilités, le niveau de la réhabilitation,
- ◆ Proposer une offre diversifiée de logement social (ascenseurs, typologies, loyers) sur le quartier, en lien notamment avec les besoins de relogement sur site
- ◆ Définir la stratégie de diversification dans le temps
- ◆ Aux franges du quartier suivre les opérations en TVA 5,5%
- ◆ Soutenir les copropriétés en frange de ZAC dans leur fonctionnement et leurs projets d'éco-rénovation
- ◆ Définir la programmation de l'îlot CROUS, dans une optique de diversification.

PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆ Dans le cadre d'un GT Habitat, définir une programmation habitat et un phasage du volet habitat liant les données de relogement, réhabilitations et construction neuve (logement social et autres produits)
- ◆ Poursuivre les efforts d'entretien et de maintenance voire proposer un dispositif d'auto réhabilitation, dans l'attente d'une réhabilitation à moyen terme (mobilisation de la GSUP)
- ◆ Inscrire les copropriétés Californie dans le POPAC d'agglomération
- ◆ Poursuivre l'accompagnement des copropriétés dans la mise en œuvre d'actions de rénovation notamment thermiques
- ◆ Construire le cahier des charges de réhabilitation en cohérence avec la résidentialisation des espaces extérieurs, en associant les instances représentatives des habitants

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nombre de logements réhabilités
- ◆ Taux de logement social du quartier
- ◆ Part des propriétaires occupants et des primo-accédant
- ◆ Évolution de la satisfaction des ménages sur la qualité du logement et des parties communes (EEH)

PERMETTRE UNE MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE CHOISIE, DANS UN SOUCI D'ÉQUILIBRE DE PEUPLEMENT

BILAN & DIAGNOSTIC

- Mermoz Sud. Un quartier d'habitat social, habité par des ménages aux faibles revenus (OPS 2014 : 74% des ménages sous le plafond PLAI)
- Des emménagés récents en situation précaire.
- Un profil d'occupation marqué à la fois par la présence de titulaires âgés, souvent seuls, et de grandes familles, que révèlent des situations de sur et sous occupation.
- Les habitants expriment un attachement fort au quartier qui se manifeste dans les souhaits de relogement

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Attribution des logements sociaux (Ville, bailleurs)

Dispositifs d'accompagnement du CCAS et de la MDR

Conférence intercommunale du logement

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Conférence intercommunale du logement

Gouvernance projet urbain : GT habitat et GT projet urbain

Gouvernance spécifique pilotage et suivi du relogement.

GLH : service mobilités résidentielles

GLH, dir de la clientèle, pour les orientations d'attribution et le suivi du peuplement

Action logement

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Métropole direction de l'aménagement
- Métropole direction de l'habitat et du logement
- DDT du Rhône
- ANRU
- Ville de Lyon - Service habitat
- Grand Lyon Habitat



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

FAIRE DU RELOGEMENT OPÉRATIONNEL UNE OPPORTUNITÉ DE PARCOURS RÉSIDENTIEL DES MÉNAGES

APPORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX SITUATIONS SOCIALES SPÉCIFIQUES POTENTIELLEMENT ACCENTUÉES PAR UN RELOGEMENT OU UNE RÉHABILITATION LOURDE

VEILLER À L'ÉQUILIBRE DE PEUPEMENT AU NORD COMME AU SUD EN LIEN AVEC LES ATTRIBUTIONS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Assurer la satisfaction des souhaits de relogement s'exprimant dans la proximité du quartier et de l'arrondissement.
- ◆ Maîtriser l'évolution du niveau du couple loyer + charges du parc réhabilité
- ◆ Décliner localement la convention d'équilibre territoriale, en définissant avec le bailleur des orientations d'attribution, permettant de diversifier le profil des ménages.
- ◆ Veiller à la mobilité résidentielle des ménages de Mermoz sud non concernés par le relogement opérationnel pour satisfaire certains besoins de mutation interne au quartier et fluidifier le parc de Mermoz sud.
- ◆ Veiller à l'accompagnement des ménages à reloger éprouvant des difficultés spécifiques (vieillesse, précarité financière, santé...)
- ◆ Suivre l'évolution du peuplement sur les résidences de logements sociaux et privés de Mermoz Nord

PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆ Calibrage de la reconstitution sur site du logement social (volume, phasage et typologie) dans le cadre du projet urbain.
- ◆ Suivi des relogements dans le cadre d'instances partenariales, notamment le GT relogement (par un examen des données d'occupation par bâtiment, anticipation des besoins de relogement pour l'ensemble de l'ORU)
- ◆ Mobilisation du groupe de suivi social ainsi que d'autres outils (chèques domicile liberté)
- ◆ Dispositifs pour mieux expliquer le relogement : en proximité via les relais locaux, conseillers en relogement, exposition relogement
- ◆ Connaître le peuplement de Mermoz nord dans le parc social et privé
- ◆ Suivre les clauses anti-spéculatives dans les opérations en accession libre au Nord.
- ◆ Mobilisation d'une partie de l'offre de logements neufs de Mermoz Nord (accession sociale et logement social) pour faciliter les parcours résidentiels des ménages du Sud.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Niveau de satisfaction des ménages relogés
- ◆ Profil d'occupation à l'échelle des bâtiments
- ◆ Taux de mutation sur Mermoz Sud

PILIER 3

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Emploi & Insertion /// Développement économique



Le sujet émane de la concertation avec habitants et professionnels

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

- Fragilités :
- Plus de jeunes (15% des DE à Mermoz vs 11,8% pour Lyon hors quartiers prioritaires), et de non qualifiés (45% vs 20,7% pour Lyon hors quartiers prioritaires) parmi les demandeurs d'emploi de Mermoz.
- Atouts :
- Près de 50 % de publics QPV accueillis à l'antenne Mdef Mermoz
- Plus de 50% des participants PLIE sont habitants des QPV

RENFORCER L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Présence de Pôle Emploi, de la Mission Locale, de l'accompagnement PLIE et RSA au sein de l'antenne de proximité Mdef / ML

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, animatrice du volet Emploi - Insertion du Projet de Territoire, en lien avec la Mission Entrée Est

Commission d'Insertion d'Arrondissement

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Pôle Emploi
- Mission Locale
- Association insertion
- SIAE
- Entreprises
- Comités de locataires / associations d'habitants

**ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES**

ASSURER LE DÉPLOIEMENT ET L'ACCESSIBILITÉ DE L'OFFRE DE DROIT COMMUN DANS LES QUARTIERS

RENFORCER L'IMPACT DES POLITIQUES DE DROITS COMMUNS SUR LES PUBLICS PRIORITAIRES

ASSURER UN SERVICE DE PROXIMITÉ REGROUPANT TOUS LES SERVICES EMPLOI

**OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS**

- Assurer un accueil unifié et structurant sur les questions d'emploi, d'orientation, d'insertion et de formation et déployer les différents accompagnements (PE, ML, PLIE) au sein de l'antenne de proximité MdEF /ML Mermoz
- Coordonner les moyens d'accueil et d'accompagnement des jeunes 16-25 ans
- Assurer une accessibilité géographique aux ressources emploi insertion sur l'ensemble des quartiers
- Maintenir et développer les ressources d'accès au numérique

**PROGRAMME
D'ACTIIONS**

- Mutualisation des antennes MdEF et ML et renfort de l'offre de service orientation emploi et accompagnement
- Développement de l'offre de service du SPE et des partenaires associatifs au sein de l'antenne de proximités MdEF / ML
- Avec la coordination 16-25, développement des actions de mobilisation des jeunes les plus en difficulté et co-suivi multi partenarial
-  Relais avec les associations d'habitants pour communication de l'offre de service emploi insertion
- Maintien et développement de l'offre de la Cyber-base Emploi en lien avec les accompagnements des publics
- Renfort du travail de réseau entre les référents (pôles de compétences, échanges de pratiques)

**INDICATEURS
DE RÉSULTAT**

- Nombre et caractéristiques des publics accueillis (dont personnes résidant en quartiers prioritaires)
- Nombre et caractéristiques des publics accompagnés (dont personnes résidant en quartiers prioritaires) par type d'accompagnement
- Nombre de mises en situation de travail
- Nombre de solutions emploi/formation/ création
- Part des publics cibles dont personnes habitant les quartiers prioritaires (QPV/ QVA)

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

- Fragilités : le 8^e accueille environ 15,5 % de la population active lyonnaise (données du recensement 2012). La part des allocataires RSA, des publics PLIE et Mission Locale de l'arrondissement (sur le total Lyonnais) est supérieure à ce niveau (entre 19,5 % environ et 23%).
- A Mermoz, 30 % des allocataires CAF sont bénéficiaires du RSA (CAF 2013) vs 13,8% à Lyon
- Atouts : Forte activité dans le domaine de la santé + Création d'un club d'entreprises en cours

DÉVELOPPER LE LIEN ENTRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET HABITANTS

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Schéma d'achats responsables
de la Métropole de Lyon

Pacte PME

Entreprises signataires de la
charte entreprises et quartiers

Charte les 100 pour
l'emploi / Opération les
1000 pour l'insertion

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Maison de l'Emploi et de
la Formation de Lyon

Mission Territoriale Entrée Est

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- Pôle Emploi
- Mission Locale
- Association insertion
- SIAE
- Entreprises - Préfecture
- service intégration



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DES HABITANTS DU MARCHÉ DU TRAVAIL, DES **CODES ET USAGES EN ENTREPRISE** ET DU RÉSEAU

FAVORISER LA **CONNAISSANCE DU TISSU ÉCONOMIQUE** DU TERRITOIRE PAR LES HABITANTS

DÉVELOPPER LE LIEN AVEC LES **ENTREPRISES DU TERRITOIRE** ET LES IMPLIQUER DAVANTAGE DANS LA DYNAMIQUE LOCALE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Mobiliser les entreprises des territoires à s'impliquer pour l'emploi dans le cadre de la charte des 100 entreprises pour l'emploi
- ◆ Rapprocher les structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) et les entreprises
- ◆ Accompagner les porteurs de projet dans les quartiers à travers le service CiteLab et le réseau Lyon Ville de l'Entrepreneuriat (LVE)
- ◆ S'appuyer sur les réseaux existants (club d'entreprises, Cité des Entreprises, associations de commerçants)

PROGRAMME D'ACTIONS

- ◆ Associer les entreprises tout au long des différentes étapes du parcours d'insertion : découverte des métiers, visites d'entreprises, immersion, parrainage, simulation d'entretien d'embauche...
- ◆  Multiplier les opportunités de rencontre (forums, portes ouvertes,...) entre les entreprises, les lieux emploi formation et les habitants, notamment les jeunes au travers d'actions innovantes de connaissance du bassin d'emploi local (tournage d'un film de présentation des entreprises, répertoire, ..)
- ◆ Développer la promotion de métiers porteurs auprès des publics
- ◆ Développer la promotion/valorisation de dispositifs/mesures de mise en situation professionnelle auprès des entreprises
- ◆ Assurer la pérennité du service CiteLab et développer une offre intégrée création sur le territoire (amorçage de projet, accompagnement et étude de marché, financement)
- ◆ Développer les relations d'affaire avec les SIAE
- ◆ Faire connaître aux entreprises du territoire l'offre des SIAE
- ◆ Activer l'insertion à partir des clauses sociales dans les marchés publics et privés

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nombre, part et typologie des publics bénéficiaires (dont personnes résidant en quartiers prioritaires)
- ◆ Nombre de bénéficiaires des clauses sociales, notamment ANRU
- ◆ Nombre d'entreprises sensibilisées et accompagnées
- ◆ Nombre d'entreprises signataires de la charte d'engagement
- ◆ Taux de réalisation des engagements pris

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

- Plus de jeunes (15% des DE à Mermoz vs 11,8% pour Lyon hors quartiers prioritaires), et de non qualifiés (45% vs 20,7% pour Lyon hors quartiers prioritaires) parmi les demandeurs d'emploi de Mermoz.
- Une faible diversité des CSP et des métiers exercés : Part des ouvriers dans les ménages : 26% sur la Trinité, 34% sur Latarjet, contre 9% pour Lyon, assortie d'une faible qualification : environ 51% des 15-64 ans non scolarisés n'ont aucun diplôme vs 9% pour Lyon

DÉVELOPPER LA FORMATION ET LA QUALIFICATION DE PUBLICS

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Formations Région
Pôle Emploi et Mission Locale
CAP Emploi
Déploiement du Compte
Personnel de Formation
(CPF) : droit à la formation
qualifiante gratuite pour
les demandeurs d'emploi

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Maison de l'Emploi et de
la Formation de Lyon
Commission d'Insertion
d'Arrondissement

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- Région Auvergne
Rhône-Alpes
- Pôle Emploi / Mission Locale
/ CIDFF / CAP Emploi
- Organismes de Formation




ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

FAVORISER L'ACCÈS
À LA **FORMATION
QUALIFIANTE** DES
JEUNES 16/25 ANS
ET DES ADULTES LES
MOINS QUALIFIÉS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Améliorer l'accès à la formation à travers notamment l'acquisition des prérequis Développer l'accès au programme « Compétences premières » pour les habitants des quartiers prioritaires
- ◆ Développer l'alternance, organiser des actions préparatoires en amont de l'alternance (connaissance des métiers, des domaines d'activité, immersions, Savoir Être.)
- ◆ Dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Lyon, développer des actions de formation de courte durée complémentaires au droit commun
- ◆ Axer l'accès à la formation sur une visée emploi direct

PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆ Mobilisation des dispositifs renforcés proposés par Pôle Emploi
- ◆  Organisation d'une meilleure connaissance des métiers et formations existantes – y compris les métiers moins connus – à travers rencontres métiers et visites de centres de formation sur des métiers porteurs (Institut des Ressources Industrielles, Cité des Entreprises)
- ◆ Favoriser la mixité dans les métiers
- ◆ Rendre lisible et plus accessible l'offre de formation et d'orientation aux publics et aux prescripteurs en lien avec le Service Public Régional de l'Orientation et le réseau des prescripteurs
- ◆ Favoriser l'accès aux formations de la Région, notamment les compétences 1^{ÈRES}, en travaillant au préalable la mobilisation et la mobilité des publics, et en renforçant l'information et l'accès à la prescription des conseillers d'insertion du territoire
- ◆ Privilégier les formations permettant un accès direct à l'emploi type POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi), AI (Association Intermédiaire) et CARED (Contrats d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable)
- ◆ Systématiser des actions de préparation des jeunes à l'alternance
- ◆ Sensibiliser les entreprises locales à leur utilité sociale notamment en termes d'ancrage territorial et au regard des besoins importants d'apprentissage et d'alternance des publics jeunes

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nombre de jeunes et adultes entrés en formation
- ◆ Part des résidents QPV au sein des actions de formation

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

- Les demandeurs d'emploi rencontrent des difficultés périphériques à l'emploi, qui doivent être traitées pour permettre leur accès ou retour à l'emploi.
- Les principaux freins sont la non maîtrise de la langue française orale et écrite, la faible mobilité, la non maîtrise des techniques de recherche d'emploi, en particulier les nouvelles technologies de l'information, les problèmes de santé.

AGIR SUR LES DIFFICULTÉS PÉRIPHÉRIQUES À L'EMPLOI

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

État : formation linguistiques primo arrivants
Région : Formation et CTEF
Pôle Emploi
Métropole de Lyon, Maisons du Rhône

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon
Commission d'Insertion d'Arrondissement

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- REED - CIDFF (actions femmes)
- CFEU / Samath Pôle linguistique de proximité
- UFCS (Écrivain public)
- Cultures pour tous
- Métropole de Lyon, Plateforme mobilité
- Préfecture - service intégration
- Région, Contrat Territorial Emploi Formation (Compétences premières)
- Ville de Lyon, Mission Santé / Direction de l'Enfance
- Mission Insertion Culture / Mdef

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

RENDRE LISIBLES ET ACCESSIBLES LES ACTIONS EXISTANTES EN TERME DE RÉSOLUTION DE DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI (MOBILITÉ, MAÎTRISE DE LA LANGUE, SANTÉ, GARDE D'ENFANTS)

FAIRE LE LIEN AVEC L'OFFRE DE DROIT COMMUN



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Pérenniser la Cyberbase Emploi et développer son offre
- ◆ Répondre aux besoins spécifiques des habitants
- ◆ Promouvoir l'accès aux actions culturelles
- ◆ Faire le lien avec le droit commun (CPAM, Crèches...)



PROGRAMME D'ACTIONS

- ◆ Faire évoluer l'offre de service de la Cyberbase Emploi vers un apprentissage des techniques de recherche d'emploi en ligne (évolution de Pôle Emploi vers la dématérialisation), et développer les partenariats locaux dans l'accompagnement des publics
- ◆ Maintien des actions spécifiques agissant sur les difficultés périphériques : TRE-FLE, Pôle linguistique de proximité (maîtrise de la langue dans la recherche d'emploi), FIE : (femmes issues de l'immigration) FMCE (garde d'enfants), DVFP (articulation temps de vie),
- ◆ Favoriser les partenariats « insertion culture » en favorisant l'accès à la culture pour tous les publics
- ◆ Renforcer les liens avec les services sociaux locaux de la métropole pour favoriser notamment l'accès aux droits
- ◆ Poursuivre le travail engagé entre les acteurs de la Petite enfance et les acteurs de l'insertion

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nombre et nature des actions proposées
- ◆ Nombre de partenaires mobilisés et engagés
- ◆ Nombre et typologie des personnes bénéficiaires
- ◆ Part des personnes résidant en quartiers prioritaires

- Baisse d'environ 3% du nombre de PLIE chaque année depuis plusieurs années - 451 participants PLIE en 2015 (plus de 50% habitants QPV)
- 2535 jeunes en contact en 2015, 1976 jeunes accompagnés dont 879 nouveaux inscrits. La part des niveaux VI-V bis a augmenté, la part des mineurs a diminué. Taux d'accès à l'emploi a augmenté et reste stable pour la formation.
- Le maillage avec les partenaires du 8^e (coordination 16-25 ans notamment) permet d'apporter une cohérence de discours et de coordonner les interventions réciproques
- Projets spécifiquement créés pour s'adapter aux besoins des publics = Booster, CTI, Nouveau Départ

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

État : DIRECCTE (Garantie Jeunes et Parcours Réussite Apprentissage)

Mission Locale

Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon

Ville de Lyon

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon

Coordination 16/25 ans du 8^e

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- DIRECCTE
- Pôle Emploi
- Centre d'Information et d'Orientation
- Protection Judiciaire de la Jeunesse + Adsea + Centres sociaux + MJC Laënnec Mermoz + Sport dans la Ville + Altm + SPIP
- Centre Médico Psychologique + Autres

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

REMOBILISER LES PUBLICS DANS LEURS PARCOURS D'INSERTION ET ACTIVER L'ACCÈS AUX PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

ASSURER UNE VEILLE ACTIVE ET DES PROPOSITIONS DE PARCOURS POUR DES JEUNES NEET (NI EN EMPLOI, NI EN FORMATION, NI SCOLARISÉ, NI ÉTUDIANT)

RACCROCHER EN PARCOURS DE FORMATION OU D'INSERTION LES JEUNES SORTIS PRÉMATURÉMENT DU SYSTÈME ÉDUCATIF

PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE DES JEUNES EN LYCÉE PROFESSIONNEL ET EN LYCÉE GÉNÉRAL



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Maintenir des modes d'accompagnement diversifiés renforçant la mobilisation et l'investissement des publics dans leur parcours d'accès à l'emploi
- ◆ Coordonner tous les acteurs intervenant auprès des jeunes 16-25 ans en difficulté
- ◆ Mettre en œuvre la Garantie Jeunes



PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆ Poursuite de l'action Perspective Emploi
- ◆ Augmentation des entrées dans le PLIE et développement de l'accès à la méthode IOD
- ◆ Poursuite de l'action Chantiers Tremplin pour l'Insertion
- ◆ Poursuivre le projet « Nouveau Départ », Jobs Été
- ◆ Développer les supports de chantiers éducatifs
- ◆ Intégration avant 2017 de 40 jeunes du 8^e dans le dispositif « Garantie Jeunes »
- ◆ Réflexion à mener autour des coopératives jeunesse (CEJ)

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nombre et typologie des personnes bénéficiaires
- ◆ Nombre de partenaires mobilisés et engagés

DÉVELOPPER UNE OFFRE D'ACCUEIL AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES ATTRACTIVE

BILAN & DIAGNOSTIC

- Un territoire à dominante résidentielle.
- Une polarité commerciale fragile, de toute proximité, et un marché.
- Deux sites dédiés à l'activité tertiaire : Le Gréement (1360 m²) et le bât P (1280 m²). Des locaux en diffus.
- Un site en cours de mutation sur Mermoz nord.
- Un partenariat avec les bailleurs sociaux sur l'implantation d'activités.

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Accompagnement des entreprises par le développeur économique de la Métropole

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Mission Entrée Est
Métropole Direction aménagement

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Métropole DEES, État - ANRU, bailleurs, promoteurs privés, DECA VdL, MDEF (clauses d'insertion)



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

PROFITER DES OPPORTUNITÉS FONCIÈRES POUR DÉVELOPPER UNE OFFRE IMMOBILIÈRE ATTRACTIVE CAR COMPLÉMENTAIRE DES PÔLES TERTIAIRES DE LA VILLE CENTRE ET DES ZONES D'ACTIVITÉS EN PÉRIPHÉRIE (PRIX ABORDABLE, LOCAUX TRÈS DIVISIBLES, LOCAUX À LA VENTE, LOCAUX D'ACTIVITÉ...)

FAVORISER LA MIXITÉ FONCTIONNELLE DES QPV EN ATTIRANT DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS

INTÉGRER DANS LA PROGRAMMATION IMMOBILIÈRE L'ENJEU D'ACCÈS À L'EMPLOI DES HABITANTS DES QPV (CLAUSES D'INSERTION)

RÉVÉLER LA VOCATION ÉCONOMIQUE DES QUARTIERS DANS UN PROJET DE TERRITOIRE

RACCROCHER CES TERRITOIRES À LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAINE



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Poursuivre la programmation et l'appui à la commercialisation des locaux d'activités de la ZAC de Mermoz nord et des programmes périphériques
- ◆ Préparer la programmation immobilière de la future ZAC Mermoz sud
- ◆ Favoriser, en partenariat avec les bailleurs, l'implantation d'activités solidaires, durables et attractives avec une offre d'hébergement à loyers et surfaces adaptés
- ◆ Dans les locaux en diffus, favoriser la mutualisation des services à destination des habitants des quartiers
- ◆ Inciter à l'intégration de clauses d'insertion dans les marchés privés
- ◆ Valoriser les opérations emblématiques pour le marketing territorial



PROGRAMME D'ACTIONS

- ◆ Soutenir la pré-commercialisation du projet Le Flyer, et sa dimension d'innovation sociale, et des locaux d'activités sur Mermoz nord
- ◆ Suivre l'étude portant sur le volet « développement économique et emploi » du NPNRU et ses applications sur Mermoz sud
- ◆ Construire une programmation économique de la future ZAC
- ◆ Accompagner la co-construction de projet cousu-main proposant de nouveaux produits et services aux habitants
- ◆ Mettre en relation MdEF et promoteurs privés pour l'intégration de clauses d'insertion dans les marchés
- ◆ Valoriser et communiquer sur les projets singuliers du territoire

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Commercialisation des ilots économiques
- ◆ Taux d'occupation des bâtiments construits ou restructurés
- ◆ Réalisation du projet Le Flyer

- Sur Mermoz sud, une polarité de proximité, pénalisée par une implantation en retrait des flux, et une polarité en construction sur le nord.

CONFORTER L'OFFRE COMMERCIALE DE PROXIMITÉ

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Accompagnement des commerçants par la Direction de l'économie du commerce et de l'artisanat et les chambres consulaires

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Mission Entrée Est
Métropole Direction aménagement
Ville de Lyon (DECA)

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Métropole DEES, État - ANRU, bailleurs, promoteurs, DECA (Ville de Lyon), chambres consulaires, association de commerçants

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ACCOMPAGNER LA CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE OFFRE COMMERCIALE AUX ABORDS DE MERMOZ NORD

ASSURER LA PRÉSENCE D'UNE OFFRE DE PROXIMITÉ ACCESSIBLE À TOUS LES HABITANTS DES QUARTIERS EN FONCTION DU POTENTIEL DE CHAQUE SECTEUR DU QUARTIER

EN ABSENCE DE MARCHÉ VIABLE, S'ASSURER DES CONDITIONS D'ACCÈS À L'OFFRE EN DEHORS DES QUARTIERS

FAVORISER L'ÉMERGENCE ET LA CO-CONSTRUCTION DE FORMES DE COMMERCES INNOVANTES ADAPTÉES AUX BESOINS DES HABITANTS



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Accompagner la commercialisation des rez-de-chaussée d'activités de la ZAC Mermoz nord et des cellules commerciales du Casino
- ◆ Maintenir à court terme et conforter à moyen terme une offre commerciale de proximité sur le quartier de Mermoz sud dans le contexte de la future ZAC
- ◆ Conforter la présence et la qualité des marchés
- ◆ Soutenir les formes émergentes et innovantes de commerce
- ◆ Interroger le pouvoir d'agir économique des habitants



PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆ Sélectionner les nouveaux commerces et services sur Mermoz nord en concertation avec les promoteurs, bailleurs, Métropole, Ville et chambres consulaires
- ◆ Réflexion sur une éventuelle réimplantation des commerces de Mermoz sud
- ◆  Associer les habitants à l'implantation de nouvelles activités en tant que porteur de projet ou d'utilisateur/client
- ◆ Suivi du fonctionnement des marchés en lien avec la DECA
- ◆  Développer le lien des commerçants avec les Conseils citoyens
- ◆ Garantir l'attractivité des locaux commerces (modernisation, accessibilité...)
- ◆ Veiller au maintien des « locomotives » commerciales
- ◆ Participer à la mise à jour en continue de la base de données « commerces » de la DECA

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Occupation des cellules commerciales
- ◆ Niveau de satisfaction des habitants
- ◆ Diversité de l'offre commerciale

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

- ◆ Fragilités
- ◆ Un taux de création supérieur à la moyenne nationale dans les quartiers prioritaires, mais plus fragiles.
- ◆ Atouts
- ◆ La présence d'acteurs de la création / reprise d'entreprise dans le 8^e :
- ◆ clarifier son projet : CitésLab
- ◆ construire son projet : Planet Adam
- ◆ financer son projet : ADIE et RDI
- ◆ Un club d'entreprises (Le Pont 8) en cours de constitution

ENTREPRENARIAT ET DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Acteurs de la création LVE
Acteurs de l'innovation territoriale
Club d'entreprises
« Le Pont 8 »

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Mission Entrée Est
Métropole DIAE (LVE) et
DIE (insertion et ESS)

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- ◆ État, Métropole, structures d'accompagnement LVE, CRESS, MdEF, bailleurs, club d'entreprises « Pont 8 »

**ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES**

FAVORISER L'ESPRIT
D'ENTREPRISE SUR
LES QUARTIERS

CONFORTER ET
CONTRIBUER À LA
VISIBILITÉ DE L'OFFRE
DE PROXIMITÉ
D'ACCOMPAGNEMENT
À LA CRÉATION

PROPOSER DES
CONDITIONS D'INSTAL-
LATION ET DE DÉVE-
LOPPEMENT ADAPTÉS
AUX CRÉATEURS

ENCOURAGER
L'ENTREPRENEURIAT
SOCIAL ET L'INNOVA-
TION SOCIALE DANS
LES QUARTIERS,
(« CITOYENNETÉ
ENTREPRENANTE »)

SOUTENIR LE DÉVE-
LOPPEMENT DE L'ÉCO-
NOMIE DE PROXIMITÉ

FAVORISER LE
DÉVELOPPEMENT
D'AFFAIRES ET PAR-
TICULIÈREMENT LES
ACHATS SOCIALEMENT
RESPONSABLES
COMME LEVIER DE
DÉVELOPPEMENT POUR
LES TPE-PME DU TER-
RITOIRE ET L'EMPLOI
DES PERSONNES
EN PARCOURS
D'INSERTION

**OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS**

- Promouvoir l'offre globale de proximité en matière d'accompagnement à la création
- Offrir des conditions d'accueil adaptées et attractives pour les créateurs d'entreprise (notamment immobilières)
- Développer la détection et l'accompagnement des projets relevant de l'innovation sociale
- Faciliter le développement d'affaires et le lien avec l'emploi
- Soutenir l'entrepreneuriat social et solidaire

**PROGRAMME
D'ACTIIONS**

- Création d'un tiers-lieux - Le Flyer - en lien avec des acteurs de l'ESS
- Pérenniser la présence et améliorer la visibilité des structures d'accompagnement et de financement à la création d'entreprise
- Développer des solutions d'hébergement adaptées pour accueillir des projets d'innovation sociale
- Organiser des rencontres professionnelles pour encourager le développement d'affaire entre les TPE-PME du territoire
- Orienter le développement d'affaire sur des achats socialement responsables (insertion, circuit court, ESS, développement durable...)

**INDICATEURS
DE RÉSULTAT**

- Nombre de projets accompagnés
- Nombre de créations et d'implantations de jeunes entreprises
- Pérennité des entreprises créées sur le territoire
- Collaborations économiques locales



UN NOUVEAU CONTRAT DE VILLE... CONCERTÉ !

Depuis 2015, des temps d'échange ont permis de dégager des défis à relever ensemble pour l'avenir de chaque quartier. À l'échelle du 8^e, plusieurs centaines de personnes y ont participé. La mise en place des conseils citoyens s'est appuyée sur cette dynamique.

Une politique pour des quartiers prioritaires...

De nombreux quartiers en France sont confrontés à des inégalités profondes et persistantes. La politique de la ville est une politique publique qui vise à réduire ces inégalités de deux manières : d'une part grâce à des actions spécifiques adaptées aux besoins de chaque quartier et d'autre part en mobilisant les autres politiques publiques (emploi, éducation, santé...) pour développer ces territoires. Son approche globale ne dissocie pas les volets urbain, économique et social. Elle se matérialise par un contrat : le Contrat de Ville.

...qui se construit avec ses habitants

Elle reconnaît une place essentielle aux habitants des quartiers concernés. C'est pourquoi une démarche de concertation a été engagée pour écrire les projets à mener sur chacun des quartiers prioritaires du 8^e arrondissement : États-Unis, Langlet-Santy, Mermoz, Moulin-à-Vent. Les habitants et - plus généralement - ceux qui s'investissent ou travaillent sur ces quartiers sont invités à participer par la Ville, la Métropole de Lyon, l'État et les institutions partenaires. Tout au long de l'année 2015, des temps d'échange ont été mis en place. Ils ont permis de dégager des défis à relever ensemble pour l'avenir du quartier. Entre février et juin 2016, 21 ateliers ont permis de discuter des actions à mener prioritairement pour les 5 prochaines années. Ils ont pu rencontrer les acteurs et les animateurs de ces politiques, thème par thème. Ainsi, au vu de la première étape de concertation, 6 sujets ont été retenus :

- 3 communs à tous les quartiers (santé et socio-éducatif, emploi et insertion, prévention et sécurité) ;
- 2 propres à chaque quartier, voire à des parties de ces quartiers (cadre de vie, vie sociale et culturelle) ;
- des ateliers « projet urbain » pour les deux quartiers concernés (Langlet-Santy et Mermoz).

Ces ateliers ont permis aux personnes déjà impliquées dans cette concertation d'approfondir le travail engagé et de nourrir les projets de territoire.